

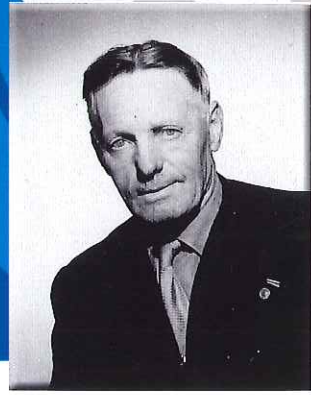


Neuvecelle

Bulletin municipal n°32

L'an mil huit cent... et le...
du mois de... heure du...

dans la salle de l...
Le Conseil mun...
réuni en séance



1792
2008

janvier 2009

Le Conseil...
Qui, Populaire, qui précède...
Décider...

JOURNEES DU PATRIMOINE

Page 3

- ◆ Le mot du Maire

Page 4- 5

- ◆ Comptes administratifs
Budgets

Page 7 - 9

- ◆ Concours des maisons fleuries

Page 11

- ◆ Permis de construire

Page 13

- ◆ Etat civil 1908

Page 14 - 15

- ◆ Etat civil 2008

Page 16 - 19

- ◆ Comptes rendus du conseil
municipal

Page 20 - 21

- ◆ Vie scolaire

Page 22 - 31

- ◆ Vie associative

Page 37

- ◆ Réalisations nouvelles

Page 38 - 45

- ◆ Organisation et fonctionnement
de la commune

Page 47

- ◆ Développement durable

Page 49

- ◆ Syndics et Maires 1792 -2008

Page 50 - 53

- ◆ Biographie des Maires

Page 54 - 55

- ◆ Vous & Nous

BULLETIN MUNICIPAL

n° 32 janvier 2008

Directeur de la publication : Louis DURET
Equipe de rédaction : Eric ANDRE, Jocelyne BACQUIN, Sandrine BEGNI, Sylvie BESSON, Elisabeth CETTOUR-CAVE, Quentin DEAL, Philippe DRAGO, Giuseppe FRANCESCHINI, Frédéric HARDUIN, Jean-Marie LE ROY, Raphaël MEYNET, Gilles PONTICELLI, Catherine SANNICOLO, Anne-Cécile VIOLLAND.

Mairie de Neuvécelle
42, avenue de Verlagny
74500 NEUVECELLE
Tél 04 50 75 03 45
Fax 04 50 74 66 65
Dépot légal à parution
E-mail : mairie-neuvécelle@wanadoo.fr
Mise en page : cleopas
Imprimer à 1 700 exemplaires par cleopas sur papier recyclé.



1^{er} prix :

« Promenade »

P.E. BIRRAUX



2^{ème} prix :

« Un bel oiseau à Moruel »

Ecole de Marin et C. PLATEY



3^{ème} prix :

« Quels pots !! »

P. GUILHOT

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009 et remercie toutes les personnes et les sociétés qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

LE MOT DU MAIRE



Au mois de mars 2008, nous avons élu le 31^{ème} conseil municipal de Neuvécelle depuis l'annexion de la Savoie à la France. Un conseil qui s'inscrit dans une longue liste dont les archives ont servi de base au thème du Bulletin Municipal 2009 : la biographie des maires dès 1860.

Toutes les municipalités n'ont pas eu les mêmes libertés ni les mêmes moyens. Mais quels que soient les régimes et les époques, la commune est restée un groupement naturel qui a géré des intérêts communs autour de sa mairie.

Les préoccupations d'aujourd'hui ne sont évidemment pas celles d'hier. Différents facteurs en ont conditionné l'évolution. Certains tiennent au mouvement général de la société. D'autres sont spécifiques à la commune.

On retiendra des moments clés :

- L'ouverture d'une école communale à Verlagny en 1870. Le village essentiellement rural découvre une société plus large.
- L'extension en 1926 à une partie de Neuvécelle du classement d'Evian en station climatique et hydrothermale. Le tourisme devient une activité complémentaire de l'agriculture.
- La réalisation du 1^{er} lotissement en 1957. C'est la fin de l'activité agricole et la transformation de Neuvécelle en commune suburbaine.
- La construction du groupe scolaire en 1979. Le centre actif de la commune se déplace à Milly.
- La réouverture de l'hôtel Ermitage (1991) et la mise en exploitation de deux sources d'eau minérale (1990 et 1997). La commune affirme son caractère touristique et résidentiel.

La population a évolué en conséquence. De 596 habitants en 1858, elle est passée à 892 en 1908 puis reste stable jusqu'en 1958 avant d'atteindre 2 505 au dernier recensement de janvier 2008.

Les municipalités successives ont accompagné les changements dans une continuité qui échappe aux idéologies. Adaptant les services, les infrastructures à notre environnement, cette continuité relève de ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui une politique de développement durable... Il appartient à tous nos concitoyens de s'en approprier l'histoire.

A toutes et à tous, Bonne Année et Bonne Santé pour 2009.

Louis DURET

BUDGET PRINCIPAL

◆ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien)	466 743,96
Charges de personnel et assimilées	483 242,55
Autres charges de gestion courante	217 072,36
(contributions aux structures intercommunales et subventions)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	186 509,55
Charges exceptionnelles	691,06
Total	1 354 259,48

RECETTES

Produits des services (redevances, concessions et prestations)	152 978,45
Impôts et taxes	1 317 332,41
Dotations et participations	586 111,92
Autres produits de gestion courante (locations et participations)	13 494,56
Produits financiers	6 575,50
Produits exceptionnels	7 796,84
Atténuation de charges	1 951,27
Total	2 086 240,95

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursements d'emprunts (capital)	349 428,93
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	12 396,42
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)	817 459,52
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)	985 745,58
Total	2 165 030,45

RECETTES

Dotations, fonds divers, réserves	
(fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur)	653 766,45
Subventions d'investissement	367 076,33
Emprunts et dettes assimilées	734 043,00
Total	1 754 885,78

Excédent de fonctionnement	731 981,47
Déficit d'investissement	-410 144,67
Excédent antérieur	381 119,99
Excédent global de clôture	702 956,79

Restes à réaliser de l'exercice	
Dépenses	908 120,00
Recettes	355 000,00

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

◆ SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Achats d'eau, d'énergie, de fournitures et redevances	506 320,34
Charges financières (intérêts des emprunts)	10 310,45
Charges exceptionnelles	692,32
Dotations aux amortissements	73 484,00
Total	590 807,11

RECETTES

Produits de gestion courante (ventes d'eau)	520 882,62
Produits exceptionnels	42 362,03
Total	563 244,65

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Subventions d'investissement	42 059,00
Emprunts et dettes assimilées	10 920,42
(remboursement du capital des emprunts)	
Immobilisations corporelles	8 845,13
Immobilisations en cours	1 411,99
Total	63 236,54

RECETTES

Apports, dotations et réserves	31 448,00
Amortissement des immobilisations	73 484,00
Total	104 932,00

Déficit d'exploitation	-27 562,46
Excédent d'investissement	41 695,46
Excédent antérieur	291 915,51
Excédent global de clôture	306 048,51

Restes à réaliser :	
Dépenses	0,00
Recettes	0,00

BUDGET PRINCIPAL

(PRIMITIFS ET DECISIONS MODIFICATIVES)

◆ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien)	539 849,00
Charges de personnel	561 020,00
Autres charges de gestion courante	231 387,00
(contributions aux structures intercommunales et subventions)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	203 554,00
Charges exceptionnelles	500,00
Virement à la section d'investissement	730 000,00
Total	2 266 310,00

RECETTES

Atténuation de charges	6 000,21
Produits des services	156 915,00
(redevances, concessions, prestations, remboursements)	
Impôts et taxes	1 338 000,00
Dotations et participations	589 348,00
Autres produits de gestion courante (locations et participations)	17 000,00
Produits financiers (participations)	6 210,00
Produits exceptionnels	3 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	149 836,79
Total	2 266 310,00

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursements d'emprunts (capital)	346 805,88
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	34 010,00
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)	757 265,00
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)	1 321 427,00
Déficit d'investissement reporté	326 127,12
Total	2 785 635,00

RECETTES

Dotations, fonds divers, réserves	1 072 428,12
(fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur)	
Subventions d'investissement	83 401,00
Emprunts et dettes assimilées	784 805,88
Virement de la section de fonctionnement	730 000,00
Produits de cession d'immobilisations	115 000,00
Total	2 785 635,00

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

◆ SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Charges de gestion et charges de personnel	530 928,00
Autres charges de gestion courante	1 000,00
Charges financières (intérêts des emprunts)	9 734,00
Charges exceptionnelles	1 500,00
Dotations aux amortissements	66 225,00
Virement à la section d'investissement	190 191,00
Total	799 578,00

RECETTES

Excédent antérieur reporté	188 947,09
Produits de gestion courante (ventes d'eau)	570 300,91
Opérations d'ordre	40 330,00
Total	799 578,00

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Subventions d'investissement	
Emprunts et dettes assimilées	11 499,00
(remboursement du capital des emprunts)	
Immobilisations incorporelles	2 900,00
Immobilisations corporelles	121 093,00
Immobilisations en cours	200 000,00
Opérations d'ordre	40 330,00
Total	375 822,00

RECETTES

Excédent antérieur reporté	117 101,42
Apports, dotations et réserves	2 304,58
Virement de la section de fonctionnement	190 191,00
Opérations d'ordre	66 225,00
Total	375 822,00

Enerj Votre installateur spécialisé en énergies renouvelables

Solaire thermique Pompe à chaleur



info@enerj.eu
www.enerj.eu

88, rue nationale
EVIAN

Déjà de nombreuses réalisations dans le Chablais

Tél : 04 50 75 63 81

Léman Ramonage
Cheminée - Chaudière - Débistrage
Contrôle cheminée / caméra vidéo
Tubage - Travaux de fumisterie



Joël CUTTAT
74500 Evian-les-Bains

Tél./Fax 04 50 75 84 59 - Port. 06 30 51 76 16
lemanramonage@hotmail.fr

TAXI N°1 NEUVECELLE

Allo : 06 08 27 05 71
Allo : 04 50 75 14 35

Chantal HOIZEY
pour tous vos déplacements



VILLE - GARE - AEROPORT
EXCURSIONS
TRANSPORT MALADE ASSIS

ACTIDOM carrelage agencement peinture
Dépannages & Travaux d'urgence



Tél . 06 83 24 10 12

31, route des Certes
74500 EVIAN LES BAINS
acti-dom@orange.fr

L'Atelier de la Binocle



OPTICIEN
CREATEUR LUNETIER

TEL/FAX 04 50 38 92 67
74500 MILLY - NEUVECELLE

Plomberie · Carrelage
Agencement et Conseils



Entreprise GSC - Publier

LA RÉALISATION ET LA QUALITÉ **GSC**
DE VOTRE **SALLE DE BAINS**
tél. 09 65 00 88 95

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CLASSEMENT

1^{ère} catégorie : maisons avec jardins visibles de la rue

- 1^{er} CURDY Pierre – chemin de Maraîche
- 2^{ème} GUDEFIN Dominique – 478, avenue du Flon
- 3^{ème} FELICI Yves – 277, chemin des Confertes
- 4^{ème} JACQUIER Pierre – 699, impasse du Grand Champ
- 5^{ème} BLANC Gabriel – 229, avenue de Milly
- 6^{ème} MONNET Alain – 383, avenue de Montigny
- 7^{ème} MERMAZ PINCHON – chemin des Confertes
- 8^{ème} LAMY Gérard – 6, impasse des Fleurs
HENNY BOCHATON Michel – 394, avenue de Maraîche
- 9^{ème} PICCOT Yves – 174, avenue de Verlagny
- 10^{ème} Ferme JACQUIER – avenue de Maxilly
- 11^{ème} SIMON Annie – 205, avenue de Verlagny
DECOSTER Jean-Marie – 65, rue du Pré Serve
- 12^{ème} BASTARD Pascal – 1592, avenue du Léman
- 13^{ème} VERGNAUD Henri – 141, avenue des Tours
VULLIET Dominique – 384, route de Thollon
- 14^{ème} TRINCAT François – 245, rue du Pré des Portes
- 15^{ème} AUGERT Jean-Noël – 340, avenue de Valère
- 16^{ème} MOROSATO Aurèle – 114, avenue de Montigny
- 17^{ème} SACHE Gilbert – 15, parc d'Ausnières
- 18^{ème} SUSINI Secondo – 96, impasse du Stade
LECUYER Bernard – 160, rue du Pré des Portes
- 19^{ème} TINANT Pascal – 514, chemin des Houches
- 20^{ème} BOURDIAUX Arlette – 598 c, impasse du Flon
- 21^{ème} BRON Jean-Claude – 65, rue du Parc de l'Abbaye
- 22^{ème} BLANC Yvette – 378 b, avenue de Verlagny
- 23^{ème} VERGORI Giovanni – 295, rue du Parc de l'Abbaye
- 24^{ème} MOREL CHEVILLET Alain – 70, chemin des Houches
- 25^{ème} FOREL Serge – 893, avenue de Maraîche
- 26^{ème} JULLIARD Jean – 122, avenue du Flon
- 27^{ème} THEVENON Sylvie – chemin de chez Gruz
- 28^{ème} PERTUISET Thérèse – 831, avenue de Maraîche
- 29^{ème} FERME GRANJUX – avenue du Léman
RISACHER Jacques – 250 h, impasse des Oiseaux
- 30^{ème} SEGURA MALLET Michèle – 65, avenue de Montigny
- 31^{ème} PAGNIER Pierre – 228, rue du Parc de l'Abbaye
- 32^{ème} LACROIX Gérard – 937, avenue de Milly
- 33^{ème} TARRANO Annie – 38, avenue Seuvay
SANSOVINI Jean-Marc – 250, impasse des Oiseaux
- 34^{ème} MAGNIN Guy – 442, avenue Seuvay
- 35^{ème} MATHONNET Michel – 117, rue du Pré des Portes
- 36^{ème} VALAT Jean-Michel – 440, avenue champ bontemps
LAZARETH Michel – 282, avenue de Lécherot
- 37^{ème} REBET Henri – 483, avenue Seuvay
GOY Christian – 23 c, chemin des Houches
- 38^{ème} TOMADON Roger – 38, rue du Pré des Portes
- 39^{ème} GOY Hélène – 1155, avenue d'Evian
- 40^{ème} BONNEVIE Michel – 26, rue des Pêcheurs
- 41^{ème} JACQUIER Fernand – 3, avenue de Verlagny
- 42^{ème} DEMIAUX Jean-Michel – 536 c, parc de Maraîche
- 43^{ème} DUMUSC Gilbert – 391, rue du Parc de l'Abbaye
MORAND Gérard – 179, chemin de chez Duret
LEONARDUZZI Richard – 6, chemin des Houches
DUCOMMUN BEAUGHEON Michèle – 652 b, avenue de Valère
- 44^{ème} PLESKANOWSKI Maurice – 198, avenue Rouffin

La visite de la Commune par le jury
et les membres accompagnateurs a
eu lieu le samedi 19 juillet 2008.

Différents critères ont été retenus
pour établir ce classement :
variété des fleurs, propreté des
abords et harmonie des couleurs.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

- 45^{ème} BONDAZ Louise – 229 c, avenue du Club Hippique
 46^{ème} VACHAT Jean-François – avenue de Maraîche
 PERTUISET Marcel – 68, avenue du Flon
 47^{ème} BURNET Marie-Françoise – 282, route de Grande-Rive
 48^{ème} DUBOISSET Alfred – 169, avenue du Flon
 49^{ème} BURNAT Gérard – 240, chemin des Confertes
 50^{ème} MILANI René – 227, avenue de Milly
 51^{ème} LETRILLARD Henriette – 536, parc de Maraîche
 52^{ème} LAIDIN Alain – 301, route de Grande Rive
 LACROIX Gilbert – 1503, avenue d'Abondance
 PAPIN Christian – 257, avenue du Flon
 53^{ème} LEVRAY André – 57, chemin des Houches
 54^{ème} BORZACHIELLO Michel – 20, rue du Pré Serve
 55^{ème} CHESSEL Daniel – 166, avenue Seuvay
 56^{ème} VASSEUR Christian – 238, rue du Pré des Portes
 57^{ème} ESSEVAZ ROULET Guy – 801, avenue de Milly
 58^{ème} PISSARD Marie – 1654, avenue de Milly
 SERVOZ Michel – 117, rue du Pré des Portes
 ANDRE Gérard – 191, rue du Pré des Portes
 59^{ème} QUADRI Gérald – 151, rue du Pré des Portes
 60^{ème} CRINQUAND Robert – 240, chemin des Confertes
 61^{ème} CHAPUIS Etienne – 184, parc des Vernes
 GAUTIER MORAND – 32, chemin des Chênes
 BOCHATON François – 32, avenue du Flon
 62^{ème} LUGRIN Martial – 598, impasse du Flon
 63^{ème} VALETTE Jean – 250 g, impasse des Oiseaux
 64^{ème} PICHOT Jean – 216, avenue de Montigny
 65^{ème} MALLINJOURD Pierre – 134, parc des Vernes
 BAZE Brigitte – 112, avenue des Chataigniers
 66^{ème} MINAM BORIER Bernard – 8, rue du Parc d'Ausnières
 67^{ème} JACQUIER Marcel – 549, avenue de Maxilly
 REBET Michel – 64, chemin de Gravanne
 68^{ème} BROUSSENG Jeannine – 18, rue du Parc de l'Abbaye
 BRON Jocelyne – 236, route de Grande Rive
 69^{ème} LEVRAY Henry – 114, route de Grande Rive
 70^{ème} CHAPUIS Nicole – Parc des Vernes
 71^{ème} BONNET Claude – 196 b, rue des Fleurs
 72^{ème} GREPILLAT Madeleine – 196, route de Grande-Rive
 73^{ème} MEDORI Jean-François – 710, avenue de Maxilly
 VESIN Jean-Paul – 248, route de Grande-Rive
 74^{ème} POUX René – 196 a, impasse des Fleurs
 75^{ème} JACQUIER Georges – 141 a, impasse du Grand Champ
 76^{ème} ROUSSEY Raymond – 382, avenue de Maxilly
 77^{ème} PERRIN Yannick – 95, rue du Pré Serve
 78^{ème} BONNEVIE Gilbert – 186, route de Grande-Rive
 79^{ème} ZOCOLA Didier – avenue de Forchex
 80^{ème} LAZARETH Micheline – 220, avenue de Lécherot
 81^{ème} LUBBERT Huguetta – 177, chemin des Houches
 82^{ème} LE HEC Yannick – 107, avenue des Chataigniers
 83^{ème} MENAND Michel – 160, avenue de Champ Bontemps

Etaient membres du jury :

Mmes Jocelyne BACQUIN,

Anne-Cécile VIOLLAND,

Christiane CHAFFANEL,

M. Philippe DRAGO.



1^{er} prix - 1^{ère} catégorie
 CURDY Pierre – chemin de Maraîche



1^{er} prix - 2^{ème} catégorie
 CHESSEL Marcel – 83, chemin de chez Seuvay

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

2^{ème} catégorie : maisons sans jardin visible

- 1^{er} CHESSEL Marcel – 83, chemin de chez Seuvay

3^{ème} catégorie : Balcons ou terrasses

- 1^{er} TARRANO Juliette – résidence le Milly
 2^{ème} DERIVAZ Luc – le Clos Chenevière
 3^{ème} DIDES Gabrielle – le Clos Chenevière
 4^{ème} GALLION Jocelyne – le Clos Chenevière
 5^{ème} VUADENS Luc – le Clos Chenevière
 6^{ème} LEONARDUZZI Alexandre – le Clos Chenevière

Membres accompagnateur :

M. Daniel BLANC,

Agent technique.

4^{ème} catégorie : décor floral installé sur la voie publique et murs

- 1^{er} Salle d'Animation – place de l'église
 2^{ème} le Rond Point
 3^{ème} Le Clos Chenevière – place de Milly

5^{ème} catégorie : immeubles collectifs

- 1^{er} Passage de la Crémaillère
 2^{ème} le Gallia

6^{ème} catégorie : commerces et restaurants

- 1^{er} Brasserie le nouveau monde – place de Milly
 2^{ème} Pizzeria Adoc – rue du Lac

7^{ème} catégorie : hôtels

- 1^{er} La Verniaz – avenue du Léman
 2^{ème} l'Ermitage – avenue du Léman
 3^{ème} le Buddha café III – rue du Lac
 4^{ème} le Panorama – rue du Lac

Mentions spéciales :

RUFFET Christian – 925, avenue d'Evian
 CHAFFANEL Bernard – le Clos Chenevière
 BACQUIN Jocelyne – le Clos Chenevière
 FABRELLO Valérie – 439, avenue de Milly
 BEGNI Sandrine – 100, rue du Pré Serve
 FRANCESCHINI Giuseppe – avenue de Forchex

Le jury a apprécié la qualité du fleurissement et la propreté générale de la commune.

En partenariat avec l'ORCHIDEE, magasin de fleurs au Rond Point, des bons d'achats pour une valeur globale de 100 € ont été remis le 20 novembre aux lauréats, à l'occasion d'une manifestation organisée par la Mairie.



1^{er} prix balcons - TARRANO Juliette.



1^{er} prix - 6^{ème} catégorie
 Brasserie le Nouveau Monde
 place de Milly



Remise des prix

L'Orchidée

Virginie



1259, avenue d'Abondance
Le Rond-Point
74500 NEUVECELLE
☎ 04 50 75 13 73

BOUCHERIE

Stéphane Sannicola

CHARCUTERIE

Charcuterie Maison, Spécialités,
Brasérades, Fondues etc...

1077, av de la Rive - 74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 04 76

Vesin et Fies



23, route de l'Horloge 74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél/fax 04 50 75 37 82 Portable 06 07 34 18 92

Entretien Parks et Jardins
Clôture - Dallages

VENTE SECA LOCATION

Matériels et Equipements BTP

les thermes
evian.

LES THERMES EVIAN

les thermes
evian.

Fitness - Aquafitness - Cardiotraining - Cours collectifs *Les Mills*
Institut de beauté - Spa
Kinésithérapie - Préparation sportive
Diététique
Journées et séjours de remise en forme

04 50 75 02 30 - Fax 04 50 75 65 99 www.lesthermesevian.com

PERMIS DE CONSTRUIRE

Du 1^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008

Nom des constructeurs

SARL Maison Bois Concept
EURL Foncière d'Aménagement
FUMEAUX Pierre
BORCARD Damien
REBET Gérald
LETRILLARD Henriette
SAEME
AUGERT Jean-Noël
PLOT François et WATIER Stéphanie
ROUVIERE Damien
LAURENT Isabelle
GUESARAOUI Boualem
BOCHATON François
AB Constructions
VU Hubert
MALPERTUIS Mikaël
SANTACREU Hervé
PICHOL Eric
Sarl MARELE

BOURGNON Yves
GREEN Anthony
MERCIER GALLAY Karine
VERDIER Ghislain CHARNAIS Myriam
LANCELLE Jean-Jacques
BELET Pierre
EKBERIAN Jacques
LAUCHER Thierry
LAMBRECHT-ALVES

Genre de construction

2 habitations de 2 logements chacune
26 logements en 5 immeubles
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Terrasse et modification de l'aspect extérieur
Tennis couvert
Garage semi enterré
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Reconstruction d'un chalet après sinistre
6 logements
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Extension maison
Maison sur garage existant
2 bâtiments de 3 logements chacun
+ rénovation chalet existant
Rénovation bâtiment existant
Extension façade ouest
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale
Maison individuelle – résidence principale

Lieu de construction

Avenue de Forchex
Avenue de Maraîche
374 B, chemin des Confertes
250 B, rue des Fleurs
51, avenue du Tir au Pigeons
536, parc de Maraîche
Hôtel Royal
340, avenue de Valère
374 A, chemin des Confertes
160, chemin des Confertes
374 C, chemin des Confertes
374 D, chemin des Confertes
32, avenue du Flon
Le Rond Point
2, impasse du Stade
777, avenue de Milly
798, avenue de Milly
1811, avenue de Milly
793, avenue du Léman

229 A, impasse du Club Hippique
88, avenue de la Creusaz
Rue du Parc de l'Abbaye
Rue du Parc de l'Abbaye
Rue du Parc de l'Abbaye
560 D, avenue de Verlagny
Chemin du Châtelard
Chez Seuvay
560, avenue de Verlagny

CABINET
Montmasson
Ingénieurs Conseils

CABINET
B. MONTMASSON
INGENIEURS CONSEILS

25,bis avenue de Novel
74000 Annecy
Tél : 04 50 57 04 45
Fax : 04 50 57 24 39

E-MAIL : cabinet.montmasson@montmasson.fr

ETUDES ET MAÎTRISE D'OEUVRE

**INFRASTRUCTURES, EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENT**

Selectour
OFFICE
DES BAIGNEURS

Agence de voyage
Billet avion, train et bateau
Séjours - Circuits croisières

1, place du Port - B.P6
74202 Evian Cedex

Tél. 04 50 75 27 53
Fax 04 50 74 60 34

officedesbaigneurs@selectour.com



FONCIA

**LOCATION
GESTION
COPROPRIETE**

www.foncia.fr

LEGER

1, place Porte d'Allinges 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 05 44 - Fax. 04 50 70 70 52



**RENAULT
TRUCKS**

BARATAY & Cie LEMAN POIDS LOURDS

Agent RENAULT TRUCKS

Les Cinq Chemins - Margencel
74200 Thonon-les-Bains

Tél. 04 50 72 74 70 - Fax. 04 50 72 58 36



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

LUGRIN

04 50 76 15 15

ZA du Crêt - 74500 LUGRIN



www.intermarche.com

ETAT CIVIL 1908

Naissances

■ Le 10 janvier, Marguerite, Justine GREPILLAT, fille de Casimir, Joseph, pêcheur et de Marie, Marguerite BONNEVIE, sans profession.

■ Le 27 janvier, Gabrielle, Elisa MAGNIN, fille de Marie, cafetier et de Narcisse MAGNIN, sans profession.

■ Le 31 janvier, Robert, Léon GREPILLAT, fils de Antoine, pêcheur et de Léontine MUSY, sans profession.

■ Le 4 février, Charlotte, Marguerite BONNEVIE, fille de Henri, Benjamin, pêcheur et de Joséphine MUSY, sans profession.

■ Le 14 février, Berthilde, Marie-Christine, Virginie BRACONNAY, fille de Simon, Jules, négociant et de Marie, Marguerite, Christine CURTET, sans profession.

■ Le 1^{er} mars, Marcel, André LACROIX, fils de Joseph, cultivateur et de Elise BLANC, sans profession.

■ Le 2 avril, Pierre, Auguste, Marie LAZARETH, fils de Marie, Auguste, cultivateur et de Françoise, Ismerie BAUD, sans profession.

■ Le 1^{er} avril, Eugénie RONGIER, fille de Guillaume, cordonnier et de Marie-Louise SAUVESTRE, sans profession.

■ Le 24 avril, Jean Baptiste GRANJUX, fils de Jean Baptiste, pêcheur et de Constance CHARPIN, sans profession.

■ Le 20 mai, Lucien, Auguste MUSY, fils de Auguste, pêcheur et de Léa, Blanche BAUDLOT, blanchisseuse.

■ Le 20 juillet, Joseph, Marie MICHOU, fils de Auguste, François, jardinier et de Julie, Louise DURET, sans profession.

■ Le 17 août, Amélie, Thérèse, Françoise VIAL, fille de Joseph, industriel et de Ermeline, Eugénie MINAZZOLI, sans profession.

■ Le 22 septembre, Régina, Césarine HAUTEVILLE, fille de François, Barnabé, cultivateur et de Joséphine CARRAUD, sans profession.

■ Le 8 octobre, Claire, Elisabeth GREPILLAT, fille de Louis, Joseph, cultivateur et de Jeanne LAURENT, sans profession.

■ Le 17 octobre, Alice, Lucienne BRACONNAY, fille de Mathieu, employé de commerce et de Joséphine DUCRET, sans profession.

■ Le 23 octobre, Alice BUISSON, fille de François, Jules, cultivateur et de Joséphine, Marie BARATAY, sans profession.

■ Le 28 octobre, Maria, Hortense DUCRET, fille de Jean, fermier et de Séraphine DUCRET, sans profession.

■ Le 7 décembre, Joseph DUTLI, fils de Fritz, boucher et de Louise, Marie DEGRANGE, sans profession.

■ Le 13 décembre, Marie, Thérèse FAVRE, fille de Jules, serrurier et de Blanche BRACONNAY, blanchisseuse.

Mariages

■ Le 1^{er} février, Auguste MUSY, pêcheur et Léa, Blanche BAUDLOT, blanchisseuse.

■ Le 29 février, François, Antoine BALLY, cultivateur et Marie, Euphrosine BRACONNAY, couturière.

■ Le 25 avril, Paul PERRET, cultivateur et Marie, Angèle COLLOMB, sans profession.

■ Le 11 novembre, Charles, Etienne, Joseph PINGET, plâtrier peintre et Marie, Magdeleine MAGNIN, couturière.

■ Le 28 novembre, Paul, Gabriel DEMIAUX, serrurier et Joséphine, Henriette, Amélie LAZARETH, sans profession.

■ Le 28 novembre, Auguste, Amed GRANJUX, hôtelier et Clémentine, Louise PRIMMAZ, sans profession.

■ Le 12 décembre, Alexandre, Joseph VERNAZ FRANCHAY, aubergiste et Cécile, Thérèse LAURENT, sans profession.

■ Le 31 décembre, Adrien, Antony DUCRET, charcutier et Marie, Louise BRACONNAY, sans profession.

Décès

■ Le 9 janvier, Lucie, Adèle PEILLEX, 51 ans.

■ Le 28 février, Pauline, Elisa MOUTHON, 20 ans.

■ Le 2 mars, Marie, Félicie VIOLLAZ, 66 ans, épouse de François LAURENT.

■ Le 10 mars, Jean COLLOMB, 57 ans, époux de Marie DUTRUEL.

■ Le 28 avril, Jacques, François BURNET, 51 ans, époux de Julie, Joséphine LAURENT.

■ Le 30 avril, Marie, Joseph BRUCHON, 37 ans époux de Joséphine JACQUIER.

■ Le 30 avril, René, Robert LEVRAY, 3 ans et 4 mois.

■ Le 3 mai, Marcelle, Marie FAVRE, 7 mois et demi.

■ Le 29 juin, Jean, Cyprien LAURENT, 70 ans, époux de Josephte VESIN.

■ Le 5 juillet, Marie, Françoise JACQUIER, 66 ans, épouse de Louis BRACONNAY.

■ Le 8 juillet, Marie, Suzanne COLLIARD, 64 ans, épouse de Jean GREPILLAT.

■ Le 9 juillet Joseph MARCHAND, 63 ans, époux de Marie, Joséphine BRUCHON.

■ Le 9 août, Françoise, Marie MAITRE, 68 ans, veuve de Gaspard BRUCHON.

■ Le 9 septembre, Auguste, François BRACONNAY, 43 ans, époux de Marie, Cécile GREPILLAT.

■ Le 23 septembre, Françoise MAGNIN, 78 ans, épouse de Jean BRACONNAY.

■ Le 25 septembre, Marie, Joseph DAMBEY, 27 ans, époux de Marie, Augustine BONNEVIE.

■ Le 25 octobre, Alice BUISSON, 2 jours.

■ Le 18 novembre, François, Joseph BIDAL, 36 ans.

■ Le 18 novembre, François DELEREL, 39 ans, veuf de Zoé JACQUIER.

■ Le 19 décembre, Pierre, Joseph JACQUIER, 51 ans, époux de Marie ALLEMAND.

Naissances

- Le 3 novembre à LYON 3^{ème}, Aurélien, Maurice, Henry MEYNET, domicilié à NEUVECELLE, Les châlets du Gavot, 849, avenue de Maxilly.
- Le 9 novembre à THONON-LES-BAINS, Malo, Yannick, Antony LE HEC, domicilié à NEUVECELLE, 107, chemin des Chataigniers.
- Le 10 novembre à THONON-LES-BAINS, Angel, Pierre VILLENAVE, domicilié à NEUVECELLE, 1052, avenue de Milly.
- Le 10 novembre à THONON-LES-BAINS, Léa FAVRE, domiciliée à NEUVECELLE, Les Crêtes du Lac, 492, avenue Seuvay.
- Le 19 novembre à THONON-LES-BAINS, Florian, Paul, Vincent BABAS, domicilié à NEUVECELLE, 181 b, avenue de Verlagny.
- Le 19 novembre à THONON-LES-BAINS, Malo MAZIERES-MOLIMAR, domicilié à NEUVECELLE, 10, chemin du Redalet.
- Le 2 janvier à ANNEMASSE, Charlotte, Vanessa HOURRIER, domiciliée à NEUVECELLE, 474, avenue de Milly.
- Le 3 janvier à THONON-LES-BAINS, Emma, Gaïa LARGILLET-MUDRY, domiciliée à NEUVECELLE, 174 b, avenue de Verlagny.
- Le 16 janvier à THONON-LES-BAINS, Elise, Sibel, Marylène SANTACREU, domiciliée à NEUVECELLE, 798, avenue de Milly.
- Le 24 février à THONON-LES-BAINS, Loéma PAPIN, domiciliée à NEUVECELLE, 675, avenue d'Evian.
- Le 24 février à THONON-LES-BAINS, Lana AUGUSTO-CROMMEN, domiciliée à NEUVECELLE, 88, rue du Parc de l'Abbaye.
- Le 11 mars à THONON-LES-BAINS, Aline, Laurène JACQUIER, domiciliée à NEUVECELLE, 112, avenue de Milly.
- Le 16 mars à THONON-LES-BAINS, Zian, Mathias, Titouan BEAUQUIS, domicilié à NEUVECELLE, 1038, avenue de Milly, le Florida.
- Le 27 mai à THONON-LES-BAINS, Jade, Lilou MARTINERIE, domiciliée à NEUVECELLE, 378, route de Grande Rive.
- Le 3 juin à THONON-LES-BAINS, Mélinda, Thérèse, Colette LACROIX, domiciliée à NEUVECELLE, 937, avenue de Milly.
- Le 4 juin à THONON-LES-BAINS, Anthony, Léo BLANC, domicilié à NEUVECELLE, chemin de Gravanne, « le Clos des Gravannes ».
- Le 1^{er} juillet à THONON-LES-BAINS, Edgar, Pierre, Christian EICHNER, domicilié à NEUVECELLE, 364, le Pré des Portes.
- Le 17 juillet à THONON-LES-BAINS, Hilal, Youssef BEN ROMDANE et Younès, Hassen BEN ROMDANE, domiciliés à NEUVECELLE, 23 d, chemin des Houches.
- Le 26 juillet à THONON-LES-BAINS, Mathéo, Jean-Marc, Pascal WAROQUIER, domicilié à NEUVECELLE, 72, chemin du Châtelard.

- Le 27 juillet à THONON-LES-BAINS, Aline, Christine, Marie WEIR, domiciliée à NEUVECELLE, La Verniaz.
- Le 25 août à THONON-LES-BAINS, Maïwenn ROSSET-PEREIRA, domiciliée à NEUVECELLE, le Clos Chenevière, 7, rue de l'Opac.
- Le 3 septembre à THONON-LES-BAINS, Enzo, Yanis, Joschua URBINO, domicilié à NEUVECELLE, 20, chemin des Moulins.
- Le 9 octobre à THONON-LES-BAINS, Maksim DAUDIN, domicilié à NEUVECELLE, 474, avenue de Milly.
- Le 26 octobre à THONON-LES-BAINS, Julie, Sylvie, Françoise VILLIBORD, domiciliée à NEUVECELLE, 1225 a, avenue d'Evian.

Décès

- Le 19 novembre, Claude, Gaston, Georges DELAROCHE-VERNET, époux de Françoise, Marie, Louise, Alice BESSINETON, 86 ans, domicilié à NEUVECELLE, 723, avenue de Maxilly.
- Le 1^{er} décembre, Yvette, Andrée, Augustine DELU, épouse de Philippe, Célestin VULLIEZ, 78 ans, domiciliée à NEUVECELLE, résidence le Milly.
- Le 29 novembre, Germaine Lucie DOIT, veuve de Félix, François, Henri JACQUIER, 88 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 1808, avenue d'Abondance.
- Le 14 décembre, Mireille, Jacqueline BESSENAY, 45 ans, domiciliée à PUBLIER, 226, route de Méserier.
- Le 11 janvier, Pierre, Adrien GLEVAREC, 75 ans, domicilié à NEUVECELLE, le Florida, 1052, avenue de Milly.
- Le 1^{er} février, Jean-Pierre HENNE, 80 ans, domicilié à NEUVECELLE, 765, avenue du Léman, époux de Nida BERTOLINI.
- Le 2^e février, Carlo SIRIANNI, 80 ans, domicilié à NEUVECELLE, 174 c, avenue de Verlagny, époux de Assunta FACONE.
- Le 3 février, Paul, Adrien BIBET-FAVRE, 78 ans, domicilié à NEUVECELLE, 34, rue du Lac, époux de Simy EZAGUY.
- Le 8 mars, Jacqueline, Andrée DUPONT, veuve de Pierre, Auguste, Léon LAMY, 88 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 893, route de Grande Rive.
- Le 15 mars, Raymond, Gaston ROUSSEAU, 88 ans, domicilié à NEUVECELLE, 75 b, chemin des Houches, époux de Christiane DEGUILL.
- Le 27 mai, Suzanne, Berthe LUGRIN, veuve de Louis, Jacques GRANJUX, 83 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 260, avenue du Léman.
- Le 8 septembre, Elyse, Hermance DRAY, 50 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 285, chemin chez Duret.
- Le 20 septembre, Marie, Louise ALLEMAND épouse de César, Marie, Joseph DEGRANGE, 94 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 462, avenue de Maxilly.
- Le 8 octobre, Roger, Gilbert TARRANO, époux de Annie, Julia GILLAND, 69 ans, domicilié à NEUVECELLE, 38, avenue Seuvay.
- Le 11 octobre, Michel, Jean, Gabriel VUILLERMET, 56 ans, domicilié à NEUVECELLE, 708, avenue du Léman, impasse des Crosses.

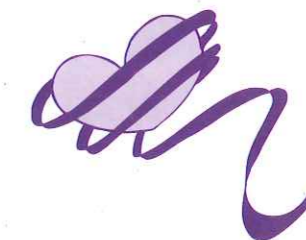
- Le 24 avril, François, Paul BEZIO, cuisinier et Anne, Noëlle MARCHAL, vendeuse, domiciliés à NEUVECELLE, Les Grenadiers, 5, avenue de Maraïche.
- Le 1^{er} août, Arnaud, François, Jacques DELATRECHE, ouvrier régleur et Céline, Stéphanie GAIGNEROT, assistante maternelle agréée, domiciliés à EVIAN-LES-BAINS, 8, avenue du Gallia.
- Le 16 août, Maxime, Pascal LAROSE, infirmier, domicilié à NEUVECELLE, 51, rue des Pêcheurs et Samantha MAILLARD, infirmière assistante, domiciliée à VEVEY (Suisse), 23, boulevard Paderewski.
- Le 6 septembre, Guillaume, Jacques LAZARETH, paysagiste et Adeline PONSART, laborantine, domiciliés à PUBLIER, 585, avenue des Rives du Léman.
- Le 27 septembre, José, Manuel PINHEIRO COUTINHO, poseur de sols et Colette, Eugénie MORAND, gouvernante, domiciliés à CHATEL SAINT DENIS (Suisse), Route du Lac Lussy 60.



Colette, Eugénie MORAND
& José, Manuel PINHEIRO
COUTINHO



Adeline PONSART
& Guillaume, Jacques LAZARETH



**A tous nos jeunes mariés,
la Mairie de Neuvécelle
présente ses Voeux de Bonheur**

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 décembre 2007,
au cours de cette séance

le Conseil Municipal :

- **a approuvé** le versement des intérêts légaux, prévus à l'article 1682 du Code Civil, dans le cadre de l'acquisition du terrain de M. Jean-Louis Labbé;
- **a reconduit**, pour l'année 2008, une ouverture de crédit à court terme d'un montant de 305 000 euros pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie;
- **a approuvé** une décision modificative à intervenir sur le budget principal M 14;
- **a accordé** une prime de fin d'année au personnel communal pour un montant total de 22 141, 63 euros;
- **a approuvé** la mise en place du régime des astreintes au profit de la filière technique;
- **a fixé** le taux de promotion des avancements de grade du personnel communal;
- **a déterminé** le taux de rémunération des agents recenseurs du recensement de la population qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2008;
- **a institué** un abattement de la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides;
- **a approuvé** l'indemnité de conseil à verser au Comptable du Trésor;
- **a approuvé** une cession gratuite de terrain au lieu-dit « les Confertes ».

Successivement,
en fin de séance,
le Conseil Municipal :

- **a entendu** communication du compte-rendu de la dernière réunion de la commission afférente aux ordures ménagères de la Communauté de Communes du Pays d'Evian ;
- **s'est penché** sur les projets de l'agglomération Franco-Valdo-Genevoise et sur l'exclusion de notre secteur à ses initiatives ;
- **a été informé** de la prochaine réception des travaux en cours à savoir l'aménagement de la RD 24 sous Maraîche et la réhabilitation des ateliers Marcuzzi ;
- **a souhaité** que les modalités d'organisation de la fête du Bio des 17 et 18 mai soient étudiées ;
- **s'est préoccupé** des éventuels dangers pour la santé humaine des antennes de téléphonie mobile.

Le 28 février 2008,
au cours de cette séance

le Conseil Municipal :

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2007 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 702 956 euros 79 et de 149 836 euros 79 en tenant compte des restes à réaliser;
- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2007 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 306 048 euros 51;
- **a affecté** le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau;
- **a approuvé** le budget primitif M 14 de 2008 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :	recettes et dépenses :	2 381 310 euros
- Section d'investissement :	recettes et dépenses :	2 785 635 euros
- **a approuvé** le budget primitif annexe de l'eau de 2008 qui s'établit comme suit :

- Section d'exploitation :	recettes et dépenses :	799 578 euros
- Section d'investissement :	recettes et dépenses :	375 822 euros.
- **a décidé** d'appliquer un coefficient de variation des taux d'imposition des taxes directes locales d'environ 2%. Les taux appliqués en 2008, sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation :	9,19 % contre	9,01 % l'an dernier	
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	8,96% contre	8,78 % l'an dernier	
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	31,56 % contre	31,24 % l'an dernier	
- Taxe professionnelle :	15,57 % contre	15,41 % l'an dernier.	

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Neuvecelle Loisirs Culture	14 000 €	Arc en ciel (Hôpitaux du Léman)	50 €
Lou Nove Chatni	5 000 €	Présence Chablais Jalmalv	50 €
Hand Ball de Neuvecelle	4 200 €	Association des parents « Les Cygnes »	80 €
Neuv'Gym	1 200 €	MUTAME Savoie Mont-Blanc	210 €
Club de l'Amitié	1 000 €	Association Savoie Argentine	80 €
Donneurs de Sang	950 €	Prévention routière	80 €
Le Marque Page	1 450 €	Jeunesses musicales de France	280 €
Restaurant scolaire	6 000 €	Croix Rouge Française	50 €
Trompes de chasse	800 €	Secours Populaire	100 €
Ecole du Chat	1 000 €	MJC Evian	1 000 €
Association l'atelier d'art	700 €	ADMR	4 955 €
Jardin des Sons	2 500 €	Tennis Club d'Evian	1 500 €
La Lotte Rieuse (Théâtre)	300 €	TOTAL	47 535 €

Le Conseil Municipal
a attribué aux associations
les subventions suivantes :

- **a accordé** une subvention de 16 000 euros au CCAS de Neuvecelle et de 17 749 euros à l'école Saint-Bruno pour les 32 élèves de Neuvecelle scolarisés dans cet établissement;
- **a demandé** que l'acquisition de mobilier et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses;
- **a décidé** de créer un poste d'agent technique de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} août 2008 destiné à une nomination interne;
- **a approuvé** la convention d'assistance administrative en matière de dossiers de retraites à passer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie;
- **a approuvé** le marché de travaux de la création d'un intercepteur d'eaux pluviales à Milly à passer avec l'entreprise MCM;
- **a approuvé** le plan de financement des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et les réseaux de télécommunications à Grande-Rive;
- **s'est porté** garant pour le remboursement des emprunts contractés par l'OPAC de la Haute-Savoie dans le cadre de la construction d'un collectif sur le terrain Clair Matin;
- **a approuvé** les termes de la convention en vue de la réalisation de la voirie et des réseaux généraux pour la viabilisation partielle de la zone Aub du PLU à Milly Sud;
- **a approuvé** le classement dans le domaine public communal de l'impasse du Tir aux Pigeons;
- **a approuvé** des cessions gratuites de terrain dans le cadre de l'instruction de demandes d'urbanismes;
- **a approuvé** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Evian pour le financement des futurs centres d'incendie et de secours;
- **s'est déclaré** favorable au renouvellement du contrat d'objectif de consultation paysagère, urbaine et architecturale avec le CAUE de la Haute-Savoie.

Successivement en fin
de séance,
le Conseil Municipal :

- **a fixé** les modalités d'organisation des prochains scrutins électoraux;
- **a été remercié** du travail accompli durant le mandat écoulé.

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 22 mars 2008,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

- a été installé dans ses nouvelles fonctions et a élu :
M. DURET Louis, Maire ;
Mme BESSON Sylvie, 1^{er} adjoint ;
M. RUFFET Christian, 2^{ème} adjoint ;
M. LE ROY Jean-Marie, 3^{ème} adjoint ;
M. CHAFFANEL Bernard, 4^{ème} adjoint ;
M. HARDUIN Frédéric, 5^{ème} adjoint.

Le 4 avril 2008,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

- a constitué les commissions communales, a procédé à l'élection des délégués aux structures intercommunales et associatives ainsi qu'aux organismes extérieurs et a précisé que les comités consultatifs seraient constitués lors de la prochaine séance du Conseil Municipal;
- a donné délégation à Monsieur le Maire de certaines de ses attributions en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales;
- a fixé les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes;
- a attribué une subvention complémentaire de 373 euros à l'association le Club de l'Amitié;
- a accordé le versement partiel d'une prime de fin d'année;
- a approuvé une convention d'occupation du domaine public route de Grande-Rive.

Le 20 juin 2008,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

Préalablement à l'ouverture de la séance, Monsieur Louis DURET, Maire, a fait une déclaration quant au recours en annulation du premier tour des élections municipales, déposé par Monsieur Pascal MARTIGNIERE, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Le Tribunal a repris points par points la protestation de Monsieur MARTIGNIERE. Il n'a pu constater aucune fraude ni irrégularité. Le juge en a conclu au rejet pur et simple du recours, confirmant ainsi la légitimité de l'assemblée. Ce jugement est le dernier épisode d'une campagne électorale dont il convient aujourd'hui de tourner la page. Le choix de la majorité des Neuvécellois a été respecté. Ils sont remerciés de leur confiance et les élus veilleront à ne pas les décevoir tout au long des six années à venir. Monsieur Louis DURET a également insisté pour que les tensions s'apaisent et que la sérénité s'installe au plus tôt dans le Conseil Municipal.

- a adopté le règlement intérieur de fonctionnement du Conseil Municipal;
- a constitué des comités consultatifs associés aux commissions municipales;
- a procédé à la désignation des délégués au sein des commissions de la Communauté de Communes du Pays d'Evian;
- a procédé à la désignation d'un correspondant défense;
- a fixé le montant de la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable à 1,10 euro pour la période du 01.08.2008 au 31.07.2009, en application de la convention de fourniture d'eau potable passée avec la Ville d'Evian;
- a augmenté de 2 % les tarifs du transport scolaire pour l'année scolaire 2008/2009 et a reconduit le dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus;
- a procédé à la décision modificative n° 1 à intervenir sur le budget principal M 14;
- a retenu l'Opac 74 comme opérateur pour la construction de logements sociaux locatifs en accession à la propriété, de type habitat individuel, à « Milly Nord »;
- s'est déclaré favorable à la création d'un marché local hebdomadaire sur la Place de Milly et a décidé que les démarches administratives correspondantes soient lancées;
- a approuvé la cession gratuite de la voie privée appartenant à la « SCI Le Clos des Gravannes »;
- a approuvé des cessions de terrains gratuites de terrains au lieu-dit « les Confertes » et « aux Vernes »;
- a approuvé des acquisitions de parcelles de terrain au lieu-dit « les Confertes » en régularisation des travaux d'aménagement du chemin des Confertes récemment réalisés;

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Successivement
en fin de séance,
le Conseil Municipal :

- a pris connaissance de l'organisation de la fête scolaire le 28 juin prochain et de la fête de la musique le 21 juin;
- a été informé que les membres du comité consultatif urbanisme et cadre de vie ne peuvent pas participer à l'instruction des autorisations d'urbanisme;
- a convenu de la nécessité de réorganiser la signalisation routière à Neuvécelle.

Le 29 septembre 2008,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

- a sollicité le Conseil Général de la Haute-Savoie pour le financement de la construction de logements sociaux, par l'Opac 74, sur le terrain « Clair Matin » dans le cadre des aides consenties à la mobilisation foncière;
- a approuvé la modification du montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport et de distribution de gaz;
- a approuvé la convention de mise en oeuvre du plan de développement de la lecture publique 2008-2012 portant soutien au développement et à l'animation de la bibliothèque municipale;
- a attribué le versement d'une subvention pour la neutralisation d'une cuve à fioul;
- a approuvé un bail à intervenir pour l'occupation précaire d'un terrain au lieu-dit « Chef Lieu »;
- a approuvé l'acquisition d'un terrain au lieu-dit « Au dessus du Chêne » dans le cadre des travaux de création de l'intercepteur d'eaux pluviales de Milly;
- a défini les modalités d'organisation de la journée de solidarité au sein des services municipaux;
- a décidé de verser l'indemnité de conseil, à taux plein, au receveur municipal;
- s'est déclaré favorable à l'acquisition de terrains avenue du Léman nécessaire à l'installation de trottoirs;
- a décidé d'adhérer à l'association « Notre village, Terre d'avenir » et d'effectuer un diagnostic des mesures relatives au développement durable (Agenda 21);
- s'est déclaré favorable à la réalisation d'aménagements dans le secteur de la rue du Lac et des rives du Léman et a décidé de réaliser une étude de faisabilité d'ici le 31 janvier 2009;
- a été informé de la réalisation d'un emprunt de 504 805 euros conformément à la délégation donnée à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal.

En fin de séance,
le Conseil Municipal :



François
MÉRIGUET

ZINGUERIE GÉNÉRALE du BÂTIMENT
Cuivrierie - Couverture - Entretien de toiture
Neuf & Rénovation

Couverture à joint debout - habillage de Virevent
Bardage cuivre métallique - Pose de Velux
Démoussage de toiture - etc...

74500 CHAMPANGES
Tél. 04 50 73 43 98 - Fax 04 50 81 01 13



Hôtel-Restaurant
Panorama

GRANDE-RIVE
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 14 50
www.hotellepanorama.com

VIE SCOLAIRE

Cette année l'école élémentaire accueille 137 élèves répartis en 6 classes du CP au CM2 ainsi que deux nouvelles enseignantes, Madame SCHNEIDER et Madame DUBELLOY.

*Un de nos élèves,
Titouan HAAN, a brillamment
remporté la course longue
départementale.*

Les 32 élèves de CM2 ont commencé l'année scolaire sur le lac avec un cycle voile de 8 séances. Encadrés par Eric, moniteur du Cercle de voile d'Evian et par leur enseignante, Isabella FALGUEIRETTES, les élèves ont appris à diriger un optimist par tout type de vent, à prendre confiance en eux et à dépasser quelques craintes.

Un grand nombre d'enfants est inscrit aux activités sportives de l'USEP. Elles ont lieu le mercredi matin grâce à la motivation de Thomas BARNET (enseignant CM1/CM2). Plusieurs rencontres ont déjà été organisées comme la course longue et le Run and Bike.

Deux classes, les CM1-CM2 et les CM2 participent pour la première fois à l'aventure du « *Fabuleux village ou la légende des Flottins* ». Leurs sculptures, toutes réalisées en bois flotté et sorties de l'imaginaire de nos élèves, seront exposées aux quatre coins de la ville d'Evian du 12 décembre au 04 janvier 2009.



VIE SCOLAIRE

La classe de CM2 est la dernière fréquentée par les élèves avant de rentrer au collège. Pour qu'il garde un souvenir de plusieurs années passées à l'école élémentaire de Neuvécelle, nous publierons chaque année une photo de cette classe.



Durant la semaine du 13 au 17 octobre, les classes de Grande Section et de CP ont participé à une classe de découverte scientifique en partenariat avec le centre de la Turbine de Cran-Gevrier.

L'hébergement avait lieu au centre UFOVAL des Puisots à Annecy.

Les enfants et les enseignantes remercient la Mairie, le Conseil Général et l'Association de Parents d'Elèves pour leur aide au financement de ce séjour. Ils adressent également tous leurs remerciements aux accompagnateurs bénévoles (Martine PITTET, Joël SICAUD et Roland ALBORINI), ainsi qu'à Renée DEPOISIER, pour ce séjour très réussi qui laissera sans aucun doute des souvenirs inoubliables.

Merci aussi aux parents pour leur confiance.

*Séjour scientifique
pour les élèves
de Grande Section
et de CP des écoles
de Neuvécelle*



Restaurant Scolaire

Les deux associations de l'école :

Le Restaurant Scolaire
& Lou Nove Chat'ni
Analysées et Réanimées !!

A la suite des deux assemblées générales des deux associations du 7 octobre, le peu d'affluence ne nous a pas permis d'élire deux bureaux pour ces deux associations indispensables à la vie de l'école.

Rappelons que Le Restaurant Scolaire est une association qui fonctionne grâce à de bonnes volontés aussi bien dans l'animation et la surveillance du temps du repas, que dans la gestion quotidienne du travail administratif.

Rappelons aussi que Lou Nove Chat'ni (Association des Parents d'élèves) contribue depuis de nombreuses années au financement de 60% des activités scolaires. Cet argent ne tombe malheureusement pas du ciel et il faut de l'énergie pour le trouver.

Aussi, le peu de parents présents (3% des parents) lors de cette première réunion a fini par décourager les bonnes volontésles très bonnes volontés.

Mais voilà, un groupe de « résistants » à cette ambiance morose de « crise », a commencé par réveiller les consciences le vendredi 10 octobre par « une alerte générale » et.....un vin chaud offert !! La presse, également conviée, venait s'enquérir de cette situation d'urgence et constatait son ampleur par de grandes affiches « pas d'association – pas de sortie scolaire » !!

Le problème étant posé, restait à convier à nouveau l'ensemble des forces vives de l'école, les enseignants, la mairie, et les parents pour une nouvelle réunionde « sauvetage » !!!

Celle-ci a eu lieu le mardi 21 novembre.

Des anciens prennent la parole pour rappeler, si nécessaire, l'importance de la survie de ces deux entités devant une assemblée beaucoup plus nombreuse.

Roland Alborini rappelle les tâches du Restaurant Scolaire et les contours de son organisation. N'ayant plus d'enfant à l'école depuis plus d'un an (!!!), son rôle de Président qu'il adore et qu'il assume avec une grande efficacité, lui paraît maintenant devoir appartenir à un parent d'élève, ce qui estla moindre des choses !!

Madame Dorothée Tétard se propose alors de prendre le relais de cette fonction.

C'est donc un nouveau bureau qui est élu :

Présidente : Mme Dorothée TETARD
Vice-Président : M. Joël SICAUD
Trésorière : Mme Myriam GAUTHIER
Vice-Trésorière : Mme Renée DEPOISIER
Secrétaire : Mme Séverine DUTRIEUX
Vices-Secrétaires : Mme Anne-Cécile VIOLLAND
Mme Isabelle SAMSON
Membre actif : M. Roland ALBORINI



Lou Nove Chat'ni

Un rappel du mode de fonctionnement de l'association, réunions, organisation, et déroulement des soirées est exposé par Renée DEPOISIER.

Un rappel du financement global de l'école par Christine DEKERLE mesure l'importance du maillon Lou Nove Chat'ni dans le dispositif. Ludovic GAUTHIER fait un point sur l'état des finances actuelles. Joël SICAUD récapitule ses cinq années à la tête de l'association et rappelle son financement de 57 524 euros totalisant 60 % du financement global de l'école. Il souligne toute l'énergie dont font preuve les membres actifs de l'association.

Le bureau de l'année écoulée n'ayant pas souhaité se représenter dans sa grande majorité, un appel aux parents est lancé non seulement pour le renouveler, mais aussi pour constituer un noyau initial de membres actifs prêts à se mettre à la tâche pour préparer, animer et réussir les futures soirées de Lou Nove Chat'ni.

C'est là que Titine (Martine PITTET – fondatrice de Lou Nove Chat'ni) intervient, avec une émotion certaine et remet tout le monde en selle avec son cœur plein d'entrain.

L'élan étant parti, un nouveau président est sorti du lot : Gilles PONTICELLI ainsi qu'un nouveau bureau. La majorité des parents présents s'est portée volontaire pour devenir membre actif :

39 personnes – un record !!

Voici donc le nouveau bureau :

Président : M. Gilles PONTICELLI
Vice-président : M. Thierry BUTTAY
Trésorier : M. Ludovic GAUTHIER
Vice-Trésorière : Mme Nathalie THOUËILLE
Secrétaire : M. Domingo PINEIRO
Vice-Secrétaire : Mme Emeline CORDONNIER

L'heure est maintenant aux encouragements et remerciements.

Encouragement pour ces nouvelles équipes de bénévoles qui travaillent pour tous les enfants.

Merci à tous les parents d'être présents lorsque les futures animations seront envoyées.

Remerciements pour ces nouveaux bureaux et membres actifs. L'école et les enfants vous en seront très reconnaissants.

Enfin, un grand merci à Roland ALBORINI :

- d'avoir été le moteur de cette reprise de conscience ;
- d'avoir fédéré des parents sur cette position ;
- d'avoir participé activement à ces deux associations (même sans enfants !!),
- de rester membre actif encore pour longtemps !!!!!

Enfin, et pour rester sur une note d'humour, voici deux constats : l'analyse de la situation du Restaurant Scolaire est jugée positive par sa nouvelle présidente (laborantine) et l'association Lou Nove Chat'ni vient d'être réanimée par son nouveau président (un pompier volontaire).



L'école du Chat Libre

Il est peut être utile de rappeler le but principal de notre association qui est la stérilisation des chats et des chattes errants ou abandonnés afin d'éviter une prolifération toujours dérangeante.


Nous pouvons aussi aider au placement des chatons pour les familles qui n'auraient pas pu maîtriser les portées de leur animal.

Nous tenons également à rappeler que les colliers quels qu'ils soient, avec ou sans élastique, sont extrêmement dangereux. Ce rappel n'est pas inutile car chaque année, nous apprenons de nouveaux accidents, souvent graves sinon mortels, dus au port de ces colliers.

Encore une fois, nous tenons à remercier vivement toutes les personnes sensibles à la détresse animale qui nous aident par leurs dons en espèces, nourriture, coussins, etc...

Le Comité.

Pour tout renseignement : Mme Jeanne GATEAU 04 50 75 02 58



FORAGE DIRIGÉ

Travaux sans tranchée

Nous vous proposons une nouvelle offre de service pour la réalisation de tout types de travaux de réseaux. C'est le travail en forage dirigé jusqu'à 100 m et jusqu'à 200 mm de diamètre.

Réseaux secs
Réseaux humides


Les avantages du forage :

- Pas de remise en état
- Pas de gêne de circulation
- Coût environnemental (pas de rotation de camion)
- Gain de temps
- Fiabilité des recollements
- Coût des travaux similaire au coût traditionnel

Devis sur demande

DAZZA S.A

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS



Adresse postale : Tel : 04 50 83 14 14
 PONT DE DRANSE Télécopie : 04 50 83 13 07
 B.P. 620 AMPHION e-mail : info@dazza.fr
 74506 EVIAN CEDEX Site internet : www.dazza.fr



SARL R. JACQUIER
électricité

ZA DE MONTIGNY
MAXILLY SUR LEMAN
Tél. 04 50 75 22 52
Fax. 04 50 75 45 13
74500 EVIAN LES BAINS

BATIMENT - INDUSTRIE - ECLAIRAGE PUBLIC
CHAUFFAGE - ALARMES
SIGNALISATION - MISE EN LUMIÈRE



VIE ASSOCIATIVE

Jardin des sons

Voici les différentes manifestations du Jardin des Sons pendant l'année 2007-2008 :

- Concert à l'église d'Evian dans le cadre des « 4 jours contre le SIDA » organisé par la MJC;
- Concert à l'église de Publier avec la musique « La Voix du Léman »;
- Concert à l'église d'Evian avec la chorale « Chantejoye » de St Gervais;
- Concert à Lugrin pour la fête de la musique;
- Concert à Neuvecelle pour la fête de la musique;

Cette année, Le Jardin des Sons a entrepris une belle expérience en enregistrant son premier CD.

Le disque s'intitule « EVASION ». Il est le fruit d'un long travail de sept ans et de deux dimanches d'enregistrement. Il comporte 14 titres de différents styles et chanteurs passant de Johnny Hallyday à Vangelis.

Si vous désirez vous le procurer, il est disponible :

- auprès de chaque choriste;
- au salon de coiffure Design' Coiffure;
- le lundi soir avant les répétitions ;
- auprès de Nicolas ALAIN au 04 50 71 53 20.

Pour la somme de 10 €

Le groupe tient à remercier Pierre-Alain SOUDAN pour sa collaboration lors de l'élaboration de ce disque, ainsi que les musiciens :

Amélie DENIER (clavier)
 Benoît DURBET (percussions)
 Guy BARNOUD (trompette)
 Aurélie BARNOUD (flûte)
 Jean-Pierre MUDRY (guitare)

Je tiens à remercier non seulement tous les choristes pour leur assiduité et leur motivation, mais aussi toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour la concrétisation de ce projet. Un grand merci également aux jeunes qui nous ont accompagnés jusqu'à cette rentrée 2008-2009 !!!

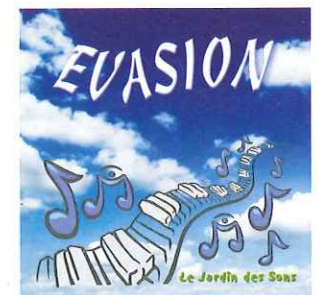
Je tiens également à remercier la société CLEOPAS pour la confection de la pochette.

Guy Jacquier
Chef de Choeur

Merci à la municipalité pour toute l'aide qu'elle nous apporte et au dévouement de M. Jean-Pierre Favrat et de son équipe.

Agenda :

- Concert le 1^{er} Février 2009 à Lugrin avec la Musique « Jeanne d'Arc » pour fêter ses 100 ans.
- Une soirée repas est prévue courant avril 2009 dans la Salle d'Animation.



Come N'Dance

"COME N'DANCE" est une nouvelle association qui permet aux personnes intéressées par toutes les danses de salon (Rock, Swing, Salsa, Meregue, Batchata, Valsa, Tango, Cha Cha) de se réunir chaque mercredi soir (19h30-21h) dans la nouvelle Maison des Associations pour danser et partager de bons moments. Il n'y a pas de professeur de danse et l'association ne délivre pas de cours, mais permet aux danseurs de tous âges et de tous niveaux d'échanger leurs savoirs et de s'entraîner dans une ambiance conviviale. La cotisation annuelle est de 25 €.

Pour tout renseignement : Frédéric HARDUIN 06 70 10 76 84

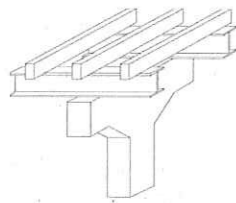


École d'équitation
sur poneys et chevaux

Pension de chevaux

364, le Pré des Portes - 74500 NEUVECELLE

Tél. 04 50 75 65 66 - Fax. 04 50 70 67 49 - mail : manuel.eichner@wanadoo.fr



**Ingénierie
Structures**

ROGER TODESCO

Ingénieur Civil diplômé
Membre des Ingénieurs Conseils de France en Génie Civil

1, avenue des Genevriers
ZI de Vongy
74200 THONON-LES-BAINS
Tel. 04.50.26.44.13 N° SIRET 327 054 276 000 16
Fax 04.50.71.55.49 Code APE 7425



SCREG SUD EST

**TOUS TRAVAUX PUBLICS - PRIVÉS
VRD - ASSAINISSEMENT**

Parking - Cours - Accès divers

**ZI de Vongy - BP 249
74206 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 43 16
Fax. 04 50 26 67 61**



**PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR**

20, Avenue des Allinges
74200 THONON LES BAINS
Tél. 04 50 71 18 95
Fax. 04 50 71 64 98

*Plantation
Entretien
Aménagement
de jardins*

TERRASSEMENT - PAVAGE - DALLAGE - BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE - BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

**R. SANNICOLO
& Fils**



CHAMPANGES - Tél. 04 50 73 40 02
NEUVECELLE - Tél. 04 50 75 62 61

VIE ASSOCIATIVE

La Neuwecelloise

Fidèle à la tradition, la kermesse de la Neuwecelloise s'est déroulée le dimanche 13 juillet 2008. Cette année, une figure de l'association nous a quittés. Qui ne se souvient de Suzanne Granjux les jours de kermesse allant de stand en stand avec son sourire, sa cigarette et son franc parler ? Il faut dire qu'elle était avec son époux à l'origine de l'association. C'était il y a ..., comme dirait la chanson « un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ». Suzanne aimait la joie. Cette année encore, cette fête qui rassemblait petits et grands s'est déroulée dans la joie et l'amitié.



*Fidèle à la tradition, la
kermesse de la
Neuwecelloise s'est déroulée
le dimanche 13 juillet 2008.*

La journée a très bien commencé avec la messe célébrée par le Père Maurice Colloud, suivie de l'apéritif animé par les Trompes de Chasse de Neuwecelle. Le déjeuner, pris dans la Salle d'Animation ou sous les arbres a donné ce côté fête champêtre si sympathique. Le soleil brillait, en fin d'après midi, la fanfare d'Anthy a rassemblé tout le monde pour l'apéritif. C'est après cela que les choses se sont gâtées : une douche mémorable nous est tombée dessus et il était difficile de ne pas mettre de l'eau dans son petit verre de blanc ! Nous remercions Monsieur le Maire, Messieurs et Mesdames les Conseillers ainsi que les agents

communaux pour leur présence et pour toute l'aide matérielle apportée à cette manifestation. Un grand merci aussi à tous ceux et celles qui fidèlement chaque année sont présents pour le bon déroulement de cette journée.

Nous organisons toujours notre repas de l'amitié et le goûter des Anciens. La Neuwecelloise continue à financer le chauffage et l'électricité, de l'église et du presbytère ainsi que certains travaux d'entretien. Nous faisons aussi un don à deux associations pour des enfants handicapés de la région.

Pour le comité

Marie-France LORIDANT

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre comité.

Prochaine Kermesse le dimanche 12 juillet 2009 .

La Lotte Rieuse

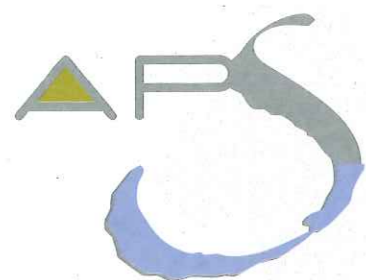
Notre troupe de théâtre « La Lotte Rieuse » met en place cette année un atelier théâtre à destination des débutants ou comédiens initiés désireux de découvrir ou reprendre les bases du théâtre. A travers divers exercices ludiques, nous expérimentons les principaux domaines du travail d'acteur. A l'issue de cette première phase de découverte, selon la motivation du groupe, nous nous orientons plus précisément vers le montage d'un spectacle. Les séances hebdomadaires ont commencé en novembre 2008. Elles s'étireront jusqu'en octobre 2009 et sont animées par Christine GAVILLET, metteur en scène et formatrice en communication.

Participants : adultes

Horaires : tous les lundis de 20h30 à 22h00

Lieu : Maison des Associations à Neuwecelle

Pour tout renseignement : richard.muller@club-internet.fr ou au 04 50 74 93 32



AMENAGEMENT ET
PAYSAGE DES SAVOIE

www.uguet.fr
APS@uguet.fr

UGUET
partenaire



Bâtiment
Génie Civil
Travaux Publics

BP 619 AMPHION - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 70 04 61 - Fax. 04 50 70 84 55

Une société de VINCI



0-16 ans

1 avenue Jean Léger
74500 EVIAN

Tél. 04 50 75 54 79

nanykid-evian@wanadoo.fr



Entreprise
Générale de
Nettoyage

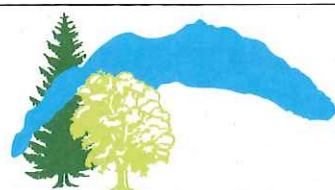
Professionnels

Particuliers & Administrations

17, av des Vallées - 74200 THONON

Tél/Fax. 04 50 26 39 78

Port. 06 07 02 13 40



SARL SEYDOUX Gilles

PAYSAGISTE

Création et Entretien

4 imp. du tir aux pigeons 74500 EVIAN

04 50 75 50 99

VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque Le Marque Page

Notre année s'est déroulée autour du thème "Mémoire d'école". Une exposition a été organisée par Pascale, aidée des bénévoles, faisant revivre l'école d'autrefois à travers du matériel prêté par des personnes de la région. L'école de Neuvecelle a été particulièrement à l'honneur grâce aux nombreux souvenirs (articles et photos) engrangés par Monsieur BIOLLEY, instituteur de notre école pendant de longues années. Les visiteurs ont eu le plaisir de retrouver leur visage d'enfants sur les photos de classe mises à leur disposition. Un soir du mois d'avril, un public nombreux et attentionné s'est retrouvé pour une soirée « théâtrale » animée par deux comédiens de la compagnie Remue-Méninges de Chambéry. Ils nous ont lu avec beaucoup de fraîcheur le texte *j'espérai que je m'en sortirai* de Marcello d'Orta.



Un concours de nouvelles, dont le thème était bien évidemment « Mémoires d'écoles », a rencontré un vif succès sur le plan national ...et international. !!!! En effet, suite à l'inscription de notre concours sur un site Internet, une cinquantaine de nouvelles nous sont parvenues de toute la France mais aussi de Vladivostok, Bruxelles, Londres... La qualité des textes reçus a été appréciée par le jury, composé de sept personnes extérieures à la bibliothèque. Celui-ci a choisi de récompenser les candidats suivants :



Adultes :

- 1 *Fidèle au poste* : Mme BOUCHET de Mayenne .
- 2 *L'obsession* : Mme CHASTEL de Haute Loire
- 3 *Abysses* : M. SOMBRUN de Dordogne
- 3 *ex-aequo* : *Cache - cache* : M. CUVILLIEZ des Hautes Alpes .

Enfants :

- 1 *Etrange coïncidence* : Mlle BOUNIOL de Thonon
- 2 *Journal de guerre* : Mlle FUMEAUX de Thonon

Rappel de nos horaires d'ouverture :

Lundi : 13h -18h

Mardi : 8h30 -12h30

Mercredi : 10h -12h et 13h -18h

Vendredi :13h - 17h

Tel : 04 05 75 01 77

Email : lemarquepage@wanadoo.fr

Notre site :

<http://perso.wanadoo.fr/lemarquepage/>

Les textes des gagnants sont disponibles sur le site de la bibliothèque, mais l'ensemble des nouvelles est consultable sur place.

En marge de ces « Mémoires d'école », M^{me} Claude GERBAULET nous a présenté son "Itinéraire d'un électron libre" courant juin. Nos "détournements" de livres ... transformés en boules ... ont agrémenté la Salle d'Animation lors des Journées du Patrimoine. A l'automne une soirée "café littéraire" s'est déroulée dans le cadre du Marque Page. Nous avons terminé l'année 2008 avec la BD (exposition, jeux..).

Résidents, vacanciers et employés d'hôtel utilisent régulièrement les deux postes Internet mis gratuitement à disposition.

Nous vous proposerons pour l'année 2009, expositions et activité sur le thème des déchets, au printemps et sur celui du « carnet de voyage », à l'automne. Ces expositions seront ouvertes à tous, adhérents ou non de la bibliothèque.

Nous remercions vivement toutes les personnes (jury, auteur,...) qui nous permettent de faire vivre cet espace de lecture et nous vous souhaitons à tous une excellente année 2009.

L'équipe du "Marque Page "

Raphaël Meynet
Pro Informatique

MAINTENANCE & DÉPANNAGE
CRÉATION DE SITES INTERNET
FORMATION BUREAUTIQUE
SYSTÈME D'EXPLOITATION

Tél. 04 50 75 24 18 - 06 86 26 02 85

mail : r.meynet@wanadoo.fr

42, avenue de Verlagny - 74500 NEUVECELLE

films de famille
TRANSFÉREZ
VOS FILMS
8 ET SUPER 8 SUR DVD



RENSEIGNEMENTS
04 50 76 20 61



Léman vidéo
productions

Centre d'activités - 74500 Champanges

reprographie - tirage de plans
impression numérique
reliure - plastification - fournitures
& mobilier de bureau

repro
léman

au service des professionnels & des particuliers

4 bis, Avenue de la Dranse
74200 Thonon-les-Bains

Tél. : 04 50 71 91 59 - Fax : 04 50 26 23 15

E-mail : repro-leman@infonie.fr



SAGRADRANSE

Sables et Graviers
Gravillons et Enrochement
Dragage et Travaux Lacustres

Tél. 04 50 70 00 05 - Fax. 04 50 70 85 88

B.P. 604

1040 route de la Dranse - 74500 AMPHION



www.lamurebianco.fr

lamurebianco

Notre énergie pour votre confort

Fiouls domestiques - Carburants - Lubrifiants
Entretien chauffage - Service Environnement

THONON

04 50 71 26 43



Fioul Premier



www.lamurebianco.fr
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

VIE ASSOCIATIVE

Ecole de handball

L'école de handball de Neuvecelle a repris ses droits pour la saison 2008/2009. Déjà 26 petits de 4 ans à 9 ans, ont repris le chemin des terrains, toujours aussi motivés. Ils ont réalisé leur premier tournoi dimanche 12 octobre, à Evian, où le club accueillait 125 mini handballeurs, venus de tout le département. L'ambiance était festive et les matchs se sont déroulés de 10h à 15h30.

Après des matchs de longue haleine, ils ont reçu des récompenses de la main de l'adjoint aux sports de la ville d'Evian et un goûter offert par le comité départemental. En course pour l'obtention du Label d'Or, ils ont obtenu le Label de Platine, récompensant le club pour ses cinq années consécutives d'obtention du Label d'Argent. Seul club en Haute-Savoie à avoir obtenu cette distinction de la Fédération Française de Handball, cela prouve la qualité de l'accueil et d'entraînement du club.

Les entraînements se déroulent au gymnase de la Léchère le lundi de 17h30 à 18h45 et le mercredi de 15h30 à 17h. Si vous voulez faire découvrir le handball à vos enfants, vous pouvez contacter l'entraîneur Alexandra DUQUESNE au 04 50 75 62 64 ou 06 74 03 16 57, et qui sait, un jour, ils pourront imiter les grands, médaillés d'or aux jeux olympiques.

Club de l'Amitié

C'est toujours avec un grand plaisir que nous nous retrouvons chaque jeudi à la Maison des Associations au 520 de l'avenue de Maxilly.

Dans une salle qui nous donne entière satisfaction, nos activités tournent le plus souvent autour de la belote et du scrabble.

Une fois par mois, nous avons pris l'habitude « d'aller au restaurant » et de partager un bon repas devant des assiettes bien garnies et bien présentées.

Parce que nous respectons le dicton « boire ou conduire », nous avons choisi pour les sorties un peu éloignées de louer un autocar, ce qui nous permet de chauffer l'ambiance et de rentrer en toute sécurité.

Les portes du Club sont grandes ouvertes pour vous accueillir et pourquoi pas créer de nouvelles activités.

PROGRAMME 1^{er} SEMESTRE 2009

- 8 Janvier : Galettes des rois
- 15 Janvier : Assemblée Générale
- 12 Février : Goûter
- 19 Mars : Restaurant
- 2 Avril : Loto de Pâques
- 23 Avril : Restaurant
- 28 Mai : Pique-nique
- 25 Juin : Restaurant

Pour tous renseignements,
contacter Mme la Présidente :

Marguerite VESIN

tél 04 50 75 32 68



Neuvecelle Loisirs Culture

Rétrospective des activités 2008

Lyr-hic ! : « C'est toujours ça de pris »

Avec ce quatuor et leur mascotte l'autruche, cette soirée a été un rayon de soleil, du bonheur en chansons. Beaucoup de tendresse et de charme, mais aussi un grand professionnalisme dans l'interprétation de ce répertoire des années 1900-1950.



Merci aux services techniques,
à tous les bénévoles et toutes

les personnes qui nous

apportent assistance et aide.

Ce qui permet à ces
manifestations d'exister.

Fête de la Musique :

Il est d'usage dans notre commune de placer la fête de la musique le samedi qui précède le 21 juin, date retenue sur l'ensemble du territoire.

Le 21 tombant cette année un samedi, nous avons fêté la musique le même jour que les autres communes. Nous craignons la concurrence, or, la météo nous a donné une délicieuse soirée d'été. Le Jardin des Sons, fidèle à lui-même, nous a charmés avec ses chants. Nous avons fini avec un groupe de jeunes musiciens de qualité "Jale Moor" dans une ambiance dansante et festive. Le public était là.



Les expositions de l'année :

Une exposition durant la période de Pâques :
Photographies de Laurence Durand.

3 expositions durant l'été :

Gisèle GUEHO

Peintures figuratives : huiles, encre et pastel
Exposition collective avec l'Association Artisalp

6 artistes autour du thème :

la Parure et l'ornementation.

Jacqueline METHIAZ – Jean-Luc MANTEZ

Peinture et céramique



Le vide grenier rencontre de plus en plus de succès :

98 emplacements. Le soleil était au rendez-vous. On se réjouit toujours de sa présence, mais pour les exposants qui ont passé la journée sous son rayonnement, il fut parfois un inconvénient. Dans une ambiance bon enfant, de bonnes affaires ont été réalisées. Les greniers se sont vidés.



Neuvecelle Loisirs Culture

Journées du Patrimoine :

« Patrimoine et Création : de l'utile à la création »

Ce thème a abordé la création artistique autour d'objets utiles détournés, le recyclage des objets de consommation courante.

Plusieurs artistes présents :

Camilla Maraschini et ses peintures : "Femmes d'intérieur",
Jolène Marin et ses "Frappadingues", surprenantes sculptures,

René Favre et son bestiaire, issu de la récupération,

La bibliothèque "le Marque Page" avec "détournement"

Participation de l'école maternelle.

Présentation de voitures anciennes sur la place de l'église.

Le vernissage a été animé par « les Joyeux croquenotes » et « Plastikos » clown punk écolo, a clôturé la semaine.

Chaque année, durant ces journées, nous organisons le concours photo en relation avec le thème, les heureux gagnants ont été : (voir photos page 2)

1^{er} prix : « Promenade » P.E. BIRRAUX

2^{ème} prix : « Un bel oiseau à Moruel » Ecole de Marin et C. PLATEY

3^{ème} prix : « Quels pots !! » P. GUILHOT

L'automne est arrivé avec un voyage coloré :

« Carnet de voyage d'une éviannaise au Pays Dogon (Mali) »

Cette semaine à travers le Mali a débuté par une exposition de photographies et une vente d'objets d'arts africains et a pris fin par la projection du film le vendredi.

Cette animation a été réalisée en collaboration avec l'association « Mali Initiatives » qui oeuvre pour la scolarisation des enfants et la construction d'une école dans cette région d'Afrique.



Bonne année

le comité

Notre assemblée générale aura

lieu le Vendredi 30 janvier 2009

à 19h30 à la Salle d'Animation.

La Soirée théâtre du 25 octobre a reçu un grand succès. Deux pièces ont été interprétées par la troupe « Théâtralement Vôtre ». Les acteurs se sont montrés dignes de professionnels. Ce fut une soirée de grands rires. On a finalement trouvé une chaise pour tout le monde, la salle était pleine.



Les Pyrrhocorax Graculus

Club de parapente, nous accueillons les pilotes brevetés ou en voie de l'être.

Notre objectif est de voler pour le plaisir sur des sites variés autant sites de montagnes que d'autres, sur le territoire français voire étranger. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-dessous.

Des pilotes biplaceurs, brevetés permettent aux néophytes de découvrir la « terre vue d'en-haut », sur rendez-vous.

M. Herve BAISAMY

79 Ch. du Chatelard

74500 NEUVECELLE

04 50 74 62 19 ou 04 50 73 15 46

Email : anetrvbaisam@aol.com



Donneurs de sang

2008, l'année de nos 40 ans

Quoi de plus réjouissant et plein d'augure que d'offrir plus de 100 dons à notre 1^{ère} collecte de janvier ! En effet, 106 personnes se sont présentées ce jour-là pour lancer cette année exceptionnelle.



Après notre loto, doté pour l'occasion, cet anniversaire a été fêté le dimanche 27 avril, en présence de nombreuses personnes à notre assemblée générale. A la suite des rapports et discours, ce fut le moment des récompenses pour 25 dons, 50 dons et 100 dons (3 personnes) ainsi qu'aux retraités du sang (66 ans). La cérémonie s'est terminée sur les remerciements adressés à Michèle REBET, qui, après 25 ans officiels et 40 ans de présence effective au bureau auprès de Michel, son mari et président, se retire du comité. Michèle, par son engagement dans le don du sang, a été décorée de la médaille de chevalier du Mérite du Sang. C'est dans cette bonne ambiance que la fête s'est poursuivie par le vin d'honneur offert par la Commune et le repas. Le gâteau du 40^{ème} anniversaire a été découpé par Michel REBET, présent au comité depuis le début et président depuis 25 ans, et arrosé par un champagne étiqueté pour l'occasion.

Au total, 350 personnes se sont présentées aux 4 collectes, dont 13 nouveaux (bon encouragement), pour offrir 316 poches de sang, en augmentation par rapport aux années précédentes.



Un nouveau comité a été élu, avec de nouvelles recrues. Le bureau a été constitué lors d'une réunion en mai : Jean-Charles LAZARETH (président), René CHRISTIN (vice-président), Bernard FRENOUX (secrétaire), Marie Pascale GAUTIER (secrétaire adjoint), Jacques ALLEGRA (trésorier), Frédéric MENARD (trésorier adjoint) et Malika BELLON; Mireille LUGRIN, Albert CETTOUR-CAVE, Gilles CHESSEL, Guy ESSEVAZ-ROULET, Pierrick JACQUIER, Pierre PARET, Manuel PINTO-GUEDES, Michel REBET, tous membres. Nous déplorons la sortie rapide de Raymond ROUSSEY pour ennuis de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Le nouveau président s'est engagé à continuer dans le chemin tracé par ses prédécesseurs et avec l'aide et le soutien de Michel, qui reste au comité.



A la collecte d'avril, nous avons accueilli les jeunes élèves de l'Ecole des Mines de Douai pour une étape de leur tour de France en vélo pour la promotion du don du sang. Courses de rame et marche pédestre ont rythmé l'été. Neuvecelle organisait avec Maxilly la balade familiale de la zone IV : accueil café à la Salle d'Animation, traversée des jardins du Royal, montée le long du funiculaire, le Tir aux Pigeons, Forchex, Pierre Grosse (pause casse croûte), Chez Potruz, Curtenay, Presles, et retour à la salle de Maxilly par le nouvel arboretum.

Notre loto se déroulera le samedi 24 janvier 2009. Venez nombreux pour nous permettre d'améliorer les repas des collectes et de participer aux manifestations locales. Nous vous attendons à nos 4 collectes de l'année, afin d'offrir ce liquide inépuisable, véritable énergie renouvelable, qui coule en nous et permet de donner la vie à tant de malades qui ont besoin de nous. Décidez des jeunes et des nouveaux donneurs à nous rejoindre, sous notre devise

TEMPS + SANG = VIE

Le comité

Dons 2009 :
les lundis 19 janvier, 27 avril,
20 juillet et 19 octobre

New' Gym

Depuis début mars, nous avons déménagé à la Maison des Associations avenue de Maxilly. Dans la nouvelle salle, tout le monde a vite pris ses marques et a pu apprécier les rangements mis à notre disposition pour notre matériel.

Comme chaque année, nous avons « tiré les Rois », participé au Carnaval d'Evian, organisé une ballade montagne au Mont Benand, avec repas à l'alpage. Un pique nique a clôturé la saison fin juin.



Nos activités ont repris le 23 septembre, avec Yvette, le mardi de 20h à 21h et Dominique le jeudi de 20h à 21h pour le stretching.

Un repas d'automne nous a réunies autour d'un menu « filets de perches » chez Jules à Anthy avec ambiance musicale à la clé.

Vous avez toujours la possibilité de nous rejoindre, les inscriptions restent ouvertes.

Renseignements :
04 50 75 27 56 ou 04 50 75 37 31

Regards & boules de poils

"Rien ne vaut la douceur de ses yeux pour effacer les blessures du temps"

D'une passion pour les chiens et d'un grand respect pour l'être humain est née l'association "Regards et boules de poils".

Créée en janvier 2008, l'association (régie par la loi 1901) a pour but d'égayer le quotidien des personnes vivant en milieu institutionnel grâce à la visite de bénévoles accompagnés de leurs chiens. C'est ainsi que Luna et Abi vont à la rencontre des pensionnaires de maisons de retraite accompagnées de leurs maîtresses respectives, Delphine et Julie.

Les visites peuvent être individuelles (personnes isolées ou peu mobiles) ou collectives. Les animations collectives aident les personnes à oublier leur souffrance et leur solitude. Les liens se tissent le temps d'un lancer de balle, d'un coup de brosse ou encore d'une marche en laisse avec le chien. Ces jeux et activités visent à stimuler tous les sens (mémoires, expression, mobilité, précision,...) ce sont des soins relationnels importants qui obligent les personnes âgées à penser à autre chose. L'animal est alors plus qu'une compagnie, c'est un bienfait. L'utilisation thérapeutique, appelé zoothérapie, devient de plus en plus courante et convient à des personnes présentant des handicaps physiques ou psychiques.

Pour plus de renseignements ou pour intégrer l'association, contacter :

Melle Delphine SCHMIDT (présidente): 06 23 87 88 37
Melle Julie GUEDON (vice-présidente): 06 79 77 62 94

Regards et boules de poils
SCHMIDT Delphine
235 avenue Rouffin
74500 Neuvecelle





Une société de VINCI

**CHOISISSEZ
LA BONNE ROUTE**

Travaux publics Particuliers

Agence d'Amphion

Tél. 04 50 70 06 90 - Fax. 04 50 70 01 06
197, rue de la Dent d'Oche - 74500 AMPHION

**TABAC PRESSE
NEUVECELLE**

M. F RANIERI

**LOTO - COPIE - FAX
CLÉ MINUTE - TIMBRE AMENDE**



Ouvert tous les jours
7h00 - 12h30 et 15h00 - 19h15
dimanche matin

Tél. 04 50 75 55 31

www.group-digital.fr



IMAGE - SON - MULTIMEDIA

LÉMAN MENAGER

Marc Peillex
68, Rue Nationale
74500 EVIAN

Tél. 04 50 75 64 81

PERAY TÉLÉ

2, Rue de la Monnaie
74500 EVIAN

Tél. 04 50 75 18 40



11, av.J. Ferry - 74202 THONON
Tél. 04 50 71 00 88 - Fax. 04 50 71 89 85

Location d'autocars de 20 à 53 places

TOUS VOYAGES ORGANISÉS
ET SÉJOURS FRANCE ÉTRANGER
POUR GROUPES ET INDIVIDUELS

www.sat-autocars.com



Patricia Morand

Agent Général

Passage du Col Vert - BP 41
74501 Evian les Bains

Tél. 04 50 75 07 95

Fax. 04 50 74 68 48

p.morand@areas-agence.fr

**Assurances professionnels
particuliers & frontaliers**



Notre restaurant vous fera découvrir les
spécialités de notre région comme les filets de
perche ou le filet de féra du lac Léman.
Soignée et inventive, notre cuisine est
exclusivement élaborée à partir de produits frais,
fabrication maison oblige !

74500 Amphion-les-Bains

Tél. 04 50 70 00 39 - Fax. 04 50 70 05 57

mail : letilleul@aol.com

REALISATIONS NOUVELLES

MAISON DES ASSOCIATIONS



« Cette Maison est à vous »

C'est par ces mots qu'en ce

samedi 15 novembre,

Louis DURET, notre Maire,

a conclu son discours inaugural.



En présence des Maires des communes voisines, des élus et des membres des associations de Neuvecelle, le ruban a été coupé. Pour cela, Louis DURET a souhaité la participation de Jean Charles LAZARETH, Président des Donneurs de Sang. En effet, son père Antoine, a créé cette même association il y a 40 ans, ce qui constituait une première pour notre localité. Cette Maison, indiquait le Maire, était une nécessité pour une commune qui compte 2.505 habitants. Une opportunité s'est fait jour, les ateliers MARCUZZI étaient en vente, ce qui nous a permis d'aménager une grande salle de 385 m² et cinq autres de dimensions variables. Les salles du rez-de-

chaussée sont déjà occupées depuis fin 2007. L'inauguration avait dû être reportée pour cause d'élections. Les salles de l'étage, récemment meublées, ont fait l'admiration des visiteurs par leur agencement et leur luminosité. Enfin, Louis DURET concluait en disant tout l'attachement qu'il portait aux associations, mais en soulignant que si la Commune met à leur disposition des moyens, elle ne doit pas se mêler de leur fonctionnement.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX A MILLY

- 14 logements sociaux - quatre T2, huit T3 et deux T4 ;
- 300 m² de locaux commerciaux, avec notamment une supérette Casino et une boulangerie avec salon de thé.

C'est le 1^{er} juin 2006 que le

Conseil Municipal a choisi

l'OPAC de Haute-Savoie

comme opérateur de la

construction, sur le terrain

« Clair Matin »



La réception des dossiers de demande de logement sera organisée en mars 2009.

Mais avant cela et dès 2004, une étude portant sur l'aménagement de l'ensemble du hameau de Milly avait été lancée pour aboutir à la réalisation d'une maquette exposée en Mairie.

Aujourd'hui, les travaux de construction sont en cours et devraient être achevés en mai 2009.

Un maximum de places de stationnement sera maintenu pendant la durée des travaux.

Un parc public verra également le jour aux abords du futur bâtiment.

Toutefois, l'aménagement du hameau de Milly ne cessera pas en mai prochain puisque, depuis juin 2008, le Conseil Municipal a approuvé le projet de réalisation d'une dizaine de logements locatifs de type villas avec option d'achat à Milly Sud.

Après le rappel du résultat des élections municipales de mars 2008, nous vous présentons le nouveau conseil municipal. Le premier chapitre permet de vous présenter l'ensemble des structures communales : le conseil municipal avec les commissions mises en place, les services municipaux et les relations entre ces deux entités. Comment ces structures fonctionnent-elles ? C'est la question à laquelle nous répondons en schématisant les différentes phases du déroulement d'un projet, pour vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de la commune.

- Elections municipales de mars 2008
- Présentation du nouveau conseil municipal
- Structure municipale
- Présentation des comités consultatifs
- Fonctionnement et traitement des projets

LES RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2008 :
1^{er} tour le 9 mars 2008

Inscrits	1 861	
Votants	1 263	67,87 %
Blancs ou nuls	48	3,80 %
Suffrages exprimés	1 215	96,20 %
Majorité absolue	608	

Postes à pourvoir	19	Quart des inscrits 465,25
-------------------	----	---------------------------

« SOYONS FIERS DE VIVRE A NEUVECELLE »

Candidats	Nombre de voix	pourcentage	
DURET Louis	635	52,26	ELU
BESSION Sylvie	677	55,72	ELU
ROCH Dominique	607	49,96	NON ELU
RUFFET Christian	628	51,69	ELU
CHAFFANEL Bernard	664	54,65	ELU
LE ROY Jean-Marie	625	51,44	ELU
SANNICOLO Sabine	629	51,77	ELU
ANDRE Eric	612	50,37	ELU
BACQUIN Jocelyne	628	51,69	ELU
BAISAMY Anne	614	50,53	ELU
BEGNI Sandrine	630	51,85	ELU
CHAPUIS Nicolas	629	51,77	ELU
DRAGO Philippe	629	51,77	ELU
FRANCESCHINI Giuseppe	617	50,78	ELU
HARDUIN Frédéric	628	51,69	ELU
JACQUIER Guy	593	48,81	NON ELU
LIEZE Patrick	615	50,62	ELU
LOUP Eric	602	49,55	NON ELU
VIOLLAND Anne-Cécile	620	51,03	ELU

« AGISSONS POUR UN AVENIR ENSEMBLE »

Candidats	Nombre de voix	pourcentage	
MARTIGNIERE Pascal	593	48,81	NON ELU
BEAUFORT Mireille	560	46,09	NON ELU
BOCHATON Bernard	581	47,82	NON ELU
BOECHE Marc	568	46,75	NON ELU
FABRELLO Valérie	619	50,95	ELU
FERNEX Christian	571	47,00	NON ELU
GAUTIER Marie Pascale	562	46,26	NON ELU
GUIRAUD Grégory	576	47,41	NON ELU
HAMANT Pierre	564	46,42	NON ELU
LAZARETH Jean-Charles	643	52,92	ELU
LEONARDUZZI Valérie	598	49,22	NON ELU
MARCILLY Denis	562	46,26	NON ELU
MENARD Frédéric	563	46,34	NON ELU
MICHAUX Annelise	549	45,19	NON ELU
MICHAUX Pascal	551	45,35	NON ELU
PERRIN Yannick	568	46,75	NON ELU
SICAUD Joël	603	49,63	NON ELU
VELAIN Georges	566	46,58	NON ELU
WILLY Jean	572	47,08	NON ELU

2^{ème} tour le 16 mars 2008

Inscrits	1 861	
Votants	1 079	57,98 %
Blancs ou nuls	45	4,17 %
Suffrages exprimés	1 034	95,83 %
Poste à pouvoir	1	

« SOYONS FIERS DE VIVRE A NEUVECELLE »

Candidats	Nombre de voix	pourcentage	
ROCH Dominique	450	43,52	NON ELU

« AGISSONS POUR UN AVENIR ENSEMBLE »

Candidats	Nombre de voix	pourcentage	
MARTIGNIERE Pascal	584	56,48	ELU

MAIRE & CONSEILLERS MUNICIPAUX



Louis DURET,
Maire, 67 ans,
ingénieur retraité



Sylvie BESSON,
1^{er} adjoint, 46 ans,
secrétaire médicale



Christian RUFFET,
2^{ème} adjoint, 65 ans,
retraité trésor public



Jean-Marie Le Roy,
3^{ème} adjoint, 65 ans,
retraité de la Poste



Bernard CHAFFANEL,
4^{ème} adjoint, 54 ans,
facteur



Frédéric HARDUIN,
5^{ème} adjoint, 48 ans,
géomètre expert



Eric ANDRE, 43 ans,
professeur des écoles



Jocelyne BACQUIN,
42 ans, agent de
maîtrise administrative



Anne BAISAMY,
46 ans,
professeur d'EPS,



Sandrine BEGNI,
37 ans,
sage femme, cadre



Nicolas CHAPUIS,
29 ans,
fontainier



Philippe DRAGO,
52 ans, responsable
informatique

MAIRE & CONSEILLERS MUNICIPAUX



Valérie FABRELLO,
40 ans,
infirmière libérale



Giuseppe FRANCESCHINI,
64 ans,
artisan



Jean-Charles LAZARETH,
55 ans,
technicien ONF



Patrick LIEZE,
56 ans,
agent d'assurance



Pascal MARTIGNIERE,
51 ans,
commerçant



Sabine SANNICOLO,
44 ans,
travailleur social



Anne-Cécile VIOLLAND,
35 ans,
psychologue

■ STRUCTURE MUNICIPALE

Dès l'élection des 19 membres du conseil municipal par les citoyens les 9 et 16 mars 2008, la première réunion du nouveau conseil a vu l'élection du Maire et des cinq adjoints, suivie de la constitution des différentes commissions qui vous sont présentées ci-après.

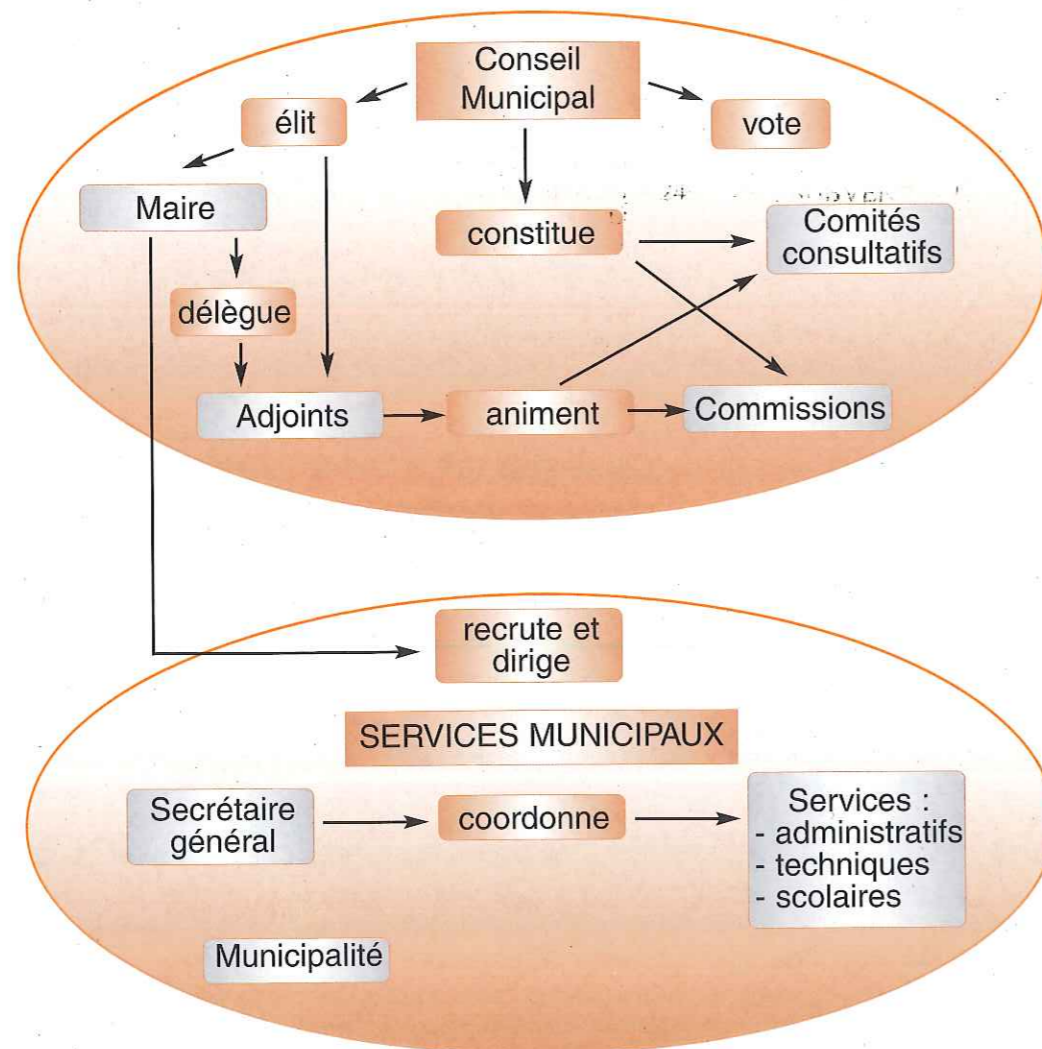
En règle générale, les commissions sont présidées par un adjoint, mais dans certains cas un conseiller peut être placé à la tête d'une commission, c'est le cas à Neuvecelle, pour la promotion du développement durable. Ainsi six commissions ont été constituées.

Les adjoints reçoivent délégation du Maire pour les secteurs qui les concernent. Périodiquement, généralement une fois par quinzaine, ceux-ci sont réunis par le premier magistrat, assisté du secrétaire général et du chef des services techniques, pour gérer au quotidien les affaires de la commune. C'est ce qui est connu sous le vocable de municipalité.

Comme au plus haut niveau de l'Etat, la Commune fait aussi l'objet d'une séparation des pouvoirs :

- Le **CONSEIL MUNICIPAL** détient le pouvoir « législatif »
- Le **MAIRE** détient un pouvoir « exécutif »

Pour agir, le Maire doit passer par le vote des conseillers.



■ PRESENTATION DES COMMISSIONS

Voici la composition et les objectifs des commissions mises en place en mars 2008.

Commission des Finances et de l'économie

Membres : Christian RUFFET Président, Sylvie BESSON, Philippe DRAGO, Frédéric HARDUIN, Patrick LIEZE, Pascal MARTIGNIERE, Sabine SANNICOLO.

La commission Finances et économie s'attache dans un premier temps au suivi budgétaire et financier de la commune, et dans un second temps au développement local des activités économiques qui animent la commune.

Commission Vie sociale et communication

Membres : Jean-Marie LE ROY Président, Eric ANDRE, Giuseppe FRANCESCHINI, Philippe DRAGO, Sandrine BEGNI, Jocelyne BACQUIN, Anne-Cécile VIOLLAND.

La commission Vie sociale et communication détermine et conduit les activités culturelles et de loisirs de la commune. Elle participe à ce titre, à la mise en oeuvre d'animations, en étroite collaboration avec NLC (Neuvecelle Loisirs et Culture). Elle accompagne et coordonne la vie des associations. Assure un suivi d'utilisation des salles communales.

Pour ce qui est de la communication, cette commission travaille sur deux axes, en externe et en interne. La communication externe vise à améliorer la quantité et la qualité des informations échangées avec la population au travers des publications périodiques, le Bulletin Municipal et Neuv'échos. Elle s'assure de l'actualisation du site internet, et éventuellement anime des réunions publiques. Pour ce qui est de la communication interne, elle met en oeuvre des dispositions pour permettre une meilleure circulation de l'information à l'intérieur des structures municipales.

Commission des Travaux et des réseaux

Membres : Bernard CHAFFANEL Président, Anne BAISAMY, Nicolas CHAPUIS, Giuseppe FRANCESCHINI, Frédéric HARDUIN,

La commission Travaux et réseaux assure le suivi des travaux en cours dans la commune, elle attire l'attention du conseil sur la nécessité des travaux à entreprendre. Son action, en étroite collaboration avec le chef des services techniques, s'exerce dans les domaines suivants : voirie, bâtiments, eaux, assainissement et électricité. Son rôle est d'assurer la maintenance et l'embellissement du patrimoine communal.

Commission Urbanisme et cadre de vie

Membres : Frédéric HARDUIN, Président, Anne BAISAMY, Nicolas CHAPUIS, Giuseppe FRANCESCHINI, Jean-Charles LAZARETH, Pascal MARTIGNIERE, Christian RUFFET.

La commission Urbanisme et cadre de vie travaille sur trois axes :

- l'urbanisme réglementaire, c'est-à-dire l'examen de l'ensemble des autorisations qui sont du ressort de la commune (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable...);
- l'urbanisme général couvrant le suivi du Plan Local d'Urbanisme (PLU);
- l'environnement : schéma de circulation des véhicules et des piétons, accessibilité, parkings, accès aux espaces naturels, signalétique.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Commission de l'Ecole et des activités périscolaires

Membres : Sylvie BESSON, Jocelyne BACQUIN, Sandrine BEGNI, Valérie FABRELLO, Sabine SANNICOLORO, Anne-Cécile VIOLLAND,

La commission Ecole et activités périscolaires se concentre sur la gestion des écoles, maternelle et élémentaire, avec comme axe de travail :

- le suivi des effectifs ;
- les relations avec les enseignants et les parents d'élèves ;
- l'examen des besoins en matière de travaux et d'équipements ;
- l'étude pour un éventuel agrandissement à court ou moyen terme du groupe scolaire ;
- l'étude sur l'opportunité de créer une structure périscolaire.

Commission de Promotion du développement durable

Membres : Eric ANDRE, Nicolas CHAPUIS, Philippe DRAGO, Valérie FABRELLO, Jean-Charles LAZARETH, Sabine SANNICOLORO.

Cette commission est chargée de mener une réflexion sur le développement durable et sur son application à Neuvecelle.

PRESENTATION DES COMITES CONSULTATIFS

Le code général des collectivités territoriales a prévu la possibilité de créer des **comités consultatifs**. Contrairement aux commissions, ceux-ci peuvent comporter des membres extérieurs en raison de leurs compétences ou de leurs motivations. En outre, **tous les membres du conseil municipal en sont membres de droit**. Ainsi sept comités ont été créés par le conseil municipal dans sa réunion du 20 juin 2008. Correspondants dans les grandes lignes aux commissions municipales, ils pourront être saisis par ces dernières sur des sujets d'actualités.

En voici la composition :

Comité consultatif Ecole et activités périscolaires

Le comité consultatif Ecole et activités périscolaires participe à la gestion des écoles maternelle et élémentaire avec comme axes de travail :

- le suivi des effectifs ;
- les relations avec les enseignants et les parents d'élèves ;
- l'examen des besoins en matière de travaux et d'équipements ;
- l'étude pour un éventuel agrandissement à court ou moyen terme du groupe scolaire ;
- l'étude pour la création d'une crèche intercommunale.

Membres extérieurs
Mireille DESCHAMPS
Ludovic MORAND
Marie-Béatrice SANTACREU

Comité consultatif Finances et économie

Le comité consultatif Finances et économie participe au suivi budgétaire et financier de la Commune ainsi qu'au développement local des activités économiques.

Membres extérieurs
Quentin DEAL
Jean TETARD
Arnaud VIOLLAND

Comité consultatif Communication

Ce comité consultatif travaille sur l'information des habitants à travers notamment les publications municipales et le site Internet.

Membres extérieurs
Quentin DEAL
Gilles PONTICELLI

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Comité consultatif Vie sociale

Le comité consultatif vie sociale axe ses travaux sur l'animation de la Commune autour des différentes activités proposées par les associations.

Membres extérieurs
Marie-Pascale GAUTIER
Pierre HAMANT
Gilles PONTICELLI
Michel REBET
Joël SICAUD
Georges VELAIN
Monique SCHOFFLER, présidente de l'association « Le marque page »
Jean-Charles LAZARETH, président de l'association des « donateurs de sang bénévoles »
Marie-France LORIDANT, présidente de l'association « La Neuvecelloise »
Carmen VIGLIANO, présidente de l'association « L'Atelier d'Art de Neuvecelle »
Marguerite VESIN, présidente de l'association « Le Club de l'Amitié »
Christophe ANDREO, président de l'association « Le Jardin des Sons »
Jeanne GATEAU, présidente de l'association « L'Ecole du Chat »
Noël ROCH, président de l'association « Les Trompes de Chasse »
Françoise LACROIX, présidente de l'association « Neuvecelle Loisirs Culture »
Bernadette BIRRAUX, secrétaire de l'association « Neuvecelle Loisirs Culture »
Anne-Marie LAURENT, trésorière de l'association « Neuvecelle Loisirs Culture »
Annie SIMON, présidente de l'association « Neuv' gym »
Daniel GAVET, président de l'association « Omnisport Handball »
Gilles PONTICELLI président de l'association de parents d'élèves « Lou nové chatni »
Alain PERAY, président de l'association « Pyrrhocorax Graculus »
Dorothee TETARD, présidente de l'association du « restaurant scolaire »
Richard MULLER, président de l'association « La lotte reieuse »

Comité consultatif des travaux et des réseaux

Ce comité consultatif participe au suivi des Travaux et à l'embellissement du patrimoine communal.

Membres extérieurs
Serge FOREL
Jean-Jacques GAMBLIN
Michel MORIN

Comité consultatif Urbanisme et cadre de vie

Le comité consultatif Urbanisme et cadre de vie travaille sur :

- l'urbanisme général couvrant le suivi du plan local d'urbanisme (PLU) ;
- l'urbanisme d'environnement : schéma de circulation des véhicules et des piétons, accessibilité, parkings, accès aux espaces naturels, signalétique.
- l'urbanisme réglementaire, à savoir les autorisations d'urbanisme qui ne sont pas en cours d'instruction.

Membres extérieurs
Marc BOECHE
Serge FOREL
Jean-Jacques GAMBLIN
Frédéric MENARD

Comité consultatif de Promotion du développement durable

Environnement, économie et social forment la base du développement durable. L'objectif du comité consultatif est de participer à l'élaboration d'une charte qui définit tout autant des mesures concernant la préservation de l'environnement que les contraintes d'urbanisme ou les relations de la population avec la Commune ou la solidarité entre générations.

Membres extérieurs
Dominique BOUTILLIER
William BOUVET
Alain JACQUIER
Denis MARCILLY
Pascal MICHAUX
Martine REIGNIER
Georges VELAIN
Raphael VESIN
Jean WILLI

■ FONCTIONNEMENT ET TRAITEMENT DES PROJETS

Après la présentation des structures communales, la mise en oeuvre des projets permet de montrer comment les différentes entités en jeu participent à la gestion de la commune.

Un projet est souvent **initialisé** par le maire ou les adjoints, mais peut aussi être lancé par un conseiller municipal.

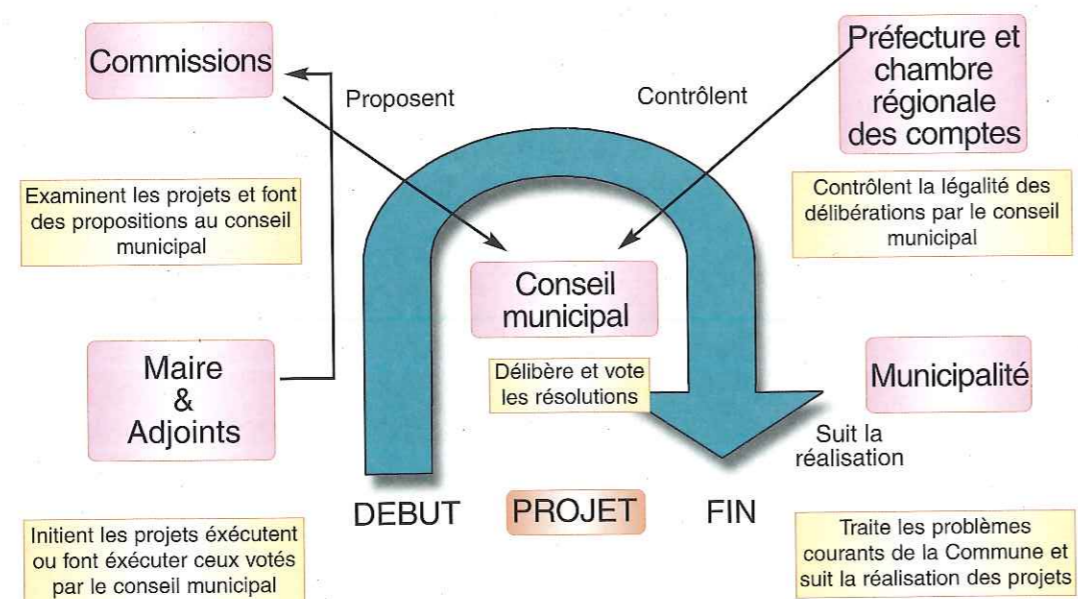
Il est alors transmis à la **commission** ayant la compétence requise. Exemple, le projet de budget primitif de la commune est pris en charge par la commission des Finances. Un projet d'aménagement routier sera traité par la commission Travaux et réseaux.

Le travail de la commission est alors d'étudier en détail tous les aspects du projet et de rédiger des **propositions** qui seront soumises au conseil municipal. Le pouvoir d'une commission est consultatif : aucune décision n'est réellement prise par cette instance. Lorsque le dossier arrive devant le conseil municipal, tous les tenants et aboutissants lui sont présentés de façon synthétique pour lui permettre de décider rapidement en toute connaissance de cause. Le **conseil municipal** est convoqué en séance avec un ordre du jour précis, il prend connaissance du sujet et des propositions de la commission (qui peuvent contenir plusieurs variantes) et prend la décision qui lui semble la meilleure pour répondre au besoin de la Commune et des citoyens. En cas de débat, le maire dirige les échanges et appelle finalement à voter. Le vote peut se faire à main levée ou à bulletin secret à la demande d'un des conseillers. Le **projet est donc accepté ou rejeté**. Une **délibération** consigne formellement cette décision qui figure dans le registre officiel ad hoc.

La **préfecture** a en charge le **contrôle** de la légalité. Ceci consiste à vérifier que tout acte pris par la commune est conforme aux lois et règlements en vigueur.

De son côté, le **comptable du trésor** et la **chambre régionale des comptes**, assistent la Commune dans sa gestion financière et contrôlent les opérations comptables.

Lorsque tous les éléments requis pour entreprendre la réalisation du projet sont réunis (éléments techniques, financement), le projet peut alors débuter. C'est la **municipalité** qui en assume le suivi.



UN "AGENDA 21" POUR NEUVECELLE

Parler d'Agenda 21 c'est d'abord préciser la notion de développement durable. Un type de développement qui se situe à la confluence de trois préoccupations, dites les trois piliers du développement durable :

- Economie
- Ecologie
- Social

**Associer Economie et Ecologie, on dit que c'est du développement viable,
Associer Economie et Social est du développement équitable,
Associer Ecologie et Social est du développement vivable,
Associer Economie, Ecologie et Social est ce qu'on définit comme développement durable.**

L'Agenda 21 : un outil

Des idées, de la méthode pour

mettre en harmonie :

- Economie
- Ecologie
- Social

Tel est le but du

Développement Durable.

Il s'agit d'un plan d'actions programmées où la méthode d'élaboration est aussi importante que le résultat, car les deux sont interdépendants. Cela exige l'implication des parties prenantes. Pour une Commune comme la nôtre, ce sont les élus, les services, les sociaux-professionnels et bien sûr les citoyens.

Un Agenda 21 : pour quoi faire ?

L'objectif est de donner à la Commune un outil opérationnel et stratégique de développement durable. L'Agenda 21 doit être finalisé par un programme d'actions qui valorisent le territoire et renforce le sentiment d'appartenance à la Commune. Le dernier recensement fait état d'une évolution importante de la population. Les dernières élections municipales ont montré que nous sommes dans une société de l'immédiat, sans véritables racines ni perspectives à long terme.

L'Agenda 21 – les étapes

Son élaboration est un processus qui s'élabore sur 3 ou 4 ans, il comprend :

- un diagnostic;
- la concertation;
- l'écriture d'un plan d'actions.

Le diagnostic est composé de deux volets :

- un état des lieux du territoire (histoire, ressources, forces et faiblesses...);
- une évaluation des politiques menées au regard du développement durable.

La concertation fait partie intégrante de la démarche. Cela suppose une évolution certaine dans la manière de concevoir nos actions. L'expérience montre que le partage de la réflexion est souvent difficile...

L'écriture du plan d'actions doit restituer les propositions émises durant la concertation, les hiérarchiser et les disposer suivant un calendrier (d'où le nom d'agenda). Le plan doit pouvoir être évalué au moyen d'indicateurs fiables et crédibles.

Concrètement, cela signifie que chaque proposition soit analysée en termes d'incidence financière et d'impacts environnementaux et sociaux.

Ce plan est ensuite soumis aux élus qui peuvent encore le modifier avant de le voter. On entre alors dans la phase de mise en oeuvre de l'Agenda 21, qui en théorie n'est jamais terminée...

Le recours à une aide extérieure

Si l'analyse de la démarche pour mettre en place un Agenda 21 est relativement simple, sa mise en oeuvre est plus complexe, pour ne pas se perdre dans des discussions stériles. L'aide extérieure de professionnel s'impose. Il fallait trouver un bureau d'études spécialisé en la matière qui ait quelques références pour avoir travaillé sur des communes de notre taille. Notre choix s'est porté sur l'association «Notre village», reconnue sur le plan national.

Louis DURET

Gedimat
des fondations aux finitions

Lombard

EVIAN

Place de la Porte d'Allinges
(sortie Centre Nautique)
04 50 75 02 88

THONON

Zone Industrielle
de Vongy
04 50 71 00 04

Avec la carte de fidélité Gedimat, plus vous venez souvent, plus vous êtes gagnant



Hôtel et Chalets
Rôtisserie au feu de bois
Salons pour banquets



NEUVECELLE-EGLISE - Tél. 04 50 75 04 90
(ouvert de début Février à fin Novembre)

sinfal
SERVICE INOX-FER-ALU

- Tôlerie Inox
- Construction Métallique
- Traitement de surfaces - Peinture
- Menuiserie Alu & Vérandas



399, avenue de la Dranse - ZI - 74500 AMPHION

Tél 04 50 70 01 70 - Fax 04 50 70 86 88

TRAVAUX PUBLICS
GENIE CIVIL - TERRASSEMENT
Deneigement



THONON - 04 50 71 54 17
LA CHAPELLE - 04 50 73 51 38

G.DUBOULOZ

Bricolage - Droguerie - Peinture
Gros Détail
Toute la déco

19, avenue Jules Ferry ZAC du Larry
THONON MARIN-THONON
04 50 71 14 65 04 50 71 36 92

www.dubouloz.net

SYNDICS ET MAIRES DE NEUVECELLE DÈS 1792

<i>Révolution Française</i>	1792 – 1794	SEUVAY François Marie, maire; COLLIARD Joseph, procureur; DURET Jean Philibert, secrétaire.
	1794 – 1795	CHEVALLAY Joseph, maire; COLLIARD Joseph, procureur DURET Jean Philibert, secrétaire.
	1795 – 1803	CACHAT François, maire; DURET Jean Philibert, secrétaire.
	1803 – 1815	DURET Jean Philibert, maire et secrétaire.
<i>Régime Sarde</i>	1815 – 1822	JACQUIER François-Marie, syndic; CACHAT Jean-Pierre, vice syndic; BRON Athanase, secrétaire.
	1822 – 1844	CACHAT Jean-Pierre, syndic; PLAGNAT François, vice syndic; BRON Athanase, secrétaire.
	1844 – 1851	MAGNIN François-Marie, syndic; PLAGNAT Jean-François, vice syndic; GRUZ Louis, secrétaire
	1851 – 1859	REBET Joseph, syndic; GRUZ Louis, secrétaire.
	1859 – 1861	GIROUD François, syndic; GRUZ Louis, secrétaire.
<i>Deuxième Empire</i>	1861 – 1865	GIROUD François, maire ; MAGNIN François Marie, adjoint
	1865 – 1871	MAGNIN François Marie, maire; CACHAT Amédée, adjoint
<i>Troisième République</i>	1871 – 1876	MAGNIN François Marie, maire; JACQUIER Jean-Marie, adjoint.
	1876 – 1884	JACQUIER Barnabé, maire; JACQUIER Jean-Marie, adjoint.
	1884 – 1888	JACQUIER Barnabé, maire; CHEVALLAY Joseph, adjoint.
	1888 – 1904	CHEVALLAY Joseph, maire; REBET François, adjoint.
	1904 – 1909	JACQUIER Pierre, maire; BONNEVIE François, adjoint.
	1909 – 1919	GIROUD Pierre, maire; BONNEVIE François, adjoint.
	1919 – 1925	GRANJUX François, maire; GIROUD Jean-Marie, adjoint.
	1925 – 1929	GIROUD Jean-Marie, maire; BONNEVIE Marcel, adjoint.
	1929 – 1935	DUCRET Antoine, maire; BONNEVIE Marcel, adjoint.
	1935 – 1940	GIROUD Jean-Marie, maire; CROSET Francis, adjoint.
	<i>Etat Français</i>	1940 – 1944
<i>Gouvernement provisoire</i>	1944 – 1945	GIROUD Jean-Marie, maire; CROSET Francis, adjoint.
	1945 (02/04)	DUFOUR François, maire; DEGRANGE Joseph, adjoint.
	1945 – 1947	DEGRANGE Joseph, maire; DUFOUR François, adjoint
<i>Quatrième République</i>	1947 – 1953	CHAPUIS Bruno, maire; GREPILLAT Moïse, adjoint.
	1953 – 1959	MAGNIN Robert, maire; GREPILLAT Moïse, adjoint.
<i>Cinquième République</i>	1959 – 1965	MAGNIN Robert, maire; GREPILLAT Moïse, adjoint.
	1965 – 1971	MAGNIN Robert, maire; BONNEVIE Gilbert, adjoint.
	1971 – 1977	MAGNIN Robert, maire; DEGRANGE Joseph, adjoint.
	1977 – 1983	DEGRANGE Joseph, maire; LAZARETH Antoine, 1er adjoint; DURET Louis, 2ème adjoint.
	1983 – 1989	DURET Louis, maire; DEGRANGE Joseph, 1er adjoint; LAZARETH Antoine, 2ème adjoint; PENET CHARLES, 3ème adjoint; DEVOUASSOUX Chantal, 4ème adjoint.
	1989 – 1995	DURET Louis, maire; LAZARETH Antoine, 1er adjoint; PERNET Charles, 2ème adjoint; BIOLLAY Michel, 3ème adjoint; CHAPUIS Etienne, 4ème adjoint.
	1995 – 2001	DURET Louis, maire; PERNET Charles, 1er adjoint; CHAPUIS Etienne, 2ème adjoint; ROCH Dominique, 3ème adjoint; DELERCE Claudine, 4ème adjoint.
	2001 – 2008	DURET Louis, maire; CHAPUIS Etienne, 1er adjoint; ROCH Dominique, 2ème adjoint; MARTIGNIERE Pascal, 3ème adjoint; BESSON Sylvie, 4ème adjoint; RUFFET CHRISTIAN, 5ème adjoint.
	2008 –	DURET Louis, maire; BESSON Sylvie, 1er adjoint; RUFFET Christian, 2ème adjoint; LE ROY Jean-Marie, 3ème adjoint, CHAFFANEL Bernard, 4ème adjoint; HARDUIN Frédéric, 5ème adjoint.

Par Louis DURET

Dès 1860

GIROUD François (1810-1870)

Mandat : Syndic sous le régime sarde de 1859 à 1861 et Maire de 1861 à 1865.
Tendance politique : centre droit, légitimiste.
Profession : cultivateur à Maraîche.
Bilan : Construction du bâtiment de mairie-école à Verlagny (1864-1870).

MAGNIN François Marie (1805-1890)

Neveu de François Marie JACQUIER Syndic de 1815 à 1822. Son oncle Rd Jean-François MAGNIN a été prêtre réfractaire sous la Révolution Française.
Mandat : Maire de 1865 à 1876 (il démissionne), nommé Vice-Syndic en 1844 et Conseiller en 1843.
Tendance politique : républicain modéré.
Profession : cultivateur à Milly.
Bilan :
 - Nouveau tracé de la route Evian-Saint Paul qui abandonne le Chemin de Chez Duret pour traverser le village de Milly (1867).
 - Ouverture de la route allant du Chef Lieu au Rond Point (1877-1878). ;
 - Nomination des deux premiers enseignants : M. BRUCHON et Mme MERMIER (1870).

JACQUIER François Barnabé (1827-1909)

Neveu de François Marie JACQUIER Syndic de 1815 à 1822.
Mandat : Elu en 1876, il assure la fin de mandat de François Marie MAGNIN démissionnaire. Il est réélu Maire en 1877 dans une élection contestée et confirmé en 1878. Il reste Maire jusqu'en 1888.
Tendance politique : radical.
Profession : cultivateur au Chef Lieu.
Bilan :
 - Arrivée du train à Evian (1879) ;
 - Ouverture du Chemin de Forchex à Saint Thomas (1882) ;
 - Construction de l'école à Grande Rive et d'une classe maternelle à Verlagny (1883).

CHEVALLAY Joseph (1849-1920)

Mandat : Maire de 1888 à 1904, Adjoint à partir de 1884 et Conseiller Municipal élu en 1877 et 1878.
Tendance politique : républicain modéré.
Profession : cultivateur à Verlagny.
Bilan :
 - Suppression des cimetières de l'Eglise et de Maraîche et établissement d'un nouveau cimetière à Ausnières (1894).
 - Construction d'un nouveau clocher à l'Ouest de l'Eglise (1897) ;
 - Elargissement des Chemins de Chez Duret, du Flon, de La Verniaz (1903) ;
 - Pose de la première conduite d'eau potable à Verlagny (1904).

JACQUIER Pierre Joseph (1861-1908)

Fils de François Barnabé ancien Maire.
Mandat : Maire de 1904 à 1908, élu Conseiller en 1896 et 1900.
Tendance politique : radical.
Profession : cafetier au Rond Point.
Bilan :
 - Il gère les problèmes de séparation de l'Eglise et de l'Etat avec la paroisse ;
 - Accord sur le projet de développement départemental du téléphone (1908) ;
 - Inspection médicale à l'école (1905).

GIROUD Pierre (1856-1926)

Neveu de François GIROUD ancien Maire et Syndic de 1859 à 1865.
Mandat : Maire de 1909 (suite au décès de Pierre Joseph JACQUIER) à 1919 et Conseiller Municipal élu en 1888, 1892, 1896, 1900, 1904, 1908.
Tendance politique : centre droit, républicain démocrate.
Profession : cultivateur à Maraîche.
Bilan :
 - Accord de concession pour distribution et vente de courant électrique à Neuvecelle (1912) ;

- Raccordement du Chemin de Lécherot avec le Chemin de Verlagny à Valère (1909) ;
- Achat de la première pompe à incendie (1911) et construction d'un hangar des pompes (1913) ;
- Construction des hôtels Ermitage et Royal (1908, 1909) et du Funiculaire Evian-Neuvecelle (1912) ;
- Création d'un tir aux pigeons par M. PAILLARD (1913).

GRANJUX François (1853-1932)

Mandat : Maire de 1919 à 1925 et Conseiller Municipal élu en 1912.
Tendance politique : centre droit, républicain démocrate.
Profession : cultivateur au village de Chez Pélissier.
Bilan :
 - Construction du monument aux morts (1920) ;
 - Principe de création de fontaines publiques et décision de capter les eaux des sources de Valère, Préménche, les Pelloux qui ont été reconnues propres à la consommation pour les alimenter (1923) ;
 - Demande de classement d'une partie de la Commune comprenant la zone des hôtels et le plateau des Mateirons en station climatique (1922) ;
 - Ouverture de la Villa La Verniaz (1924) ;



GIROUD Jean-Marie (1889-1975)

Fils de Pierre GIROUD ancien Maire.
Mandat : Maire de 1925 à 1929 et réélu en 1935, il reste Maire sous l'Etat Français et fait partie de la délégation municipale nommée par le Comité d'arrondissement de Libération Nationale en 1944 dont il démissionne après sa mise en place. Il a été élu Adjoint en 1919.
Tendance politique : centre droit, indépendant.
Profession : cultivateur à Maraîche.
Bilan :
 - Il assure l'intégration du tourisme dans l'économie de la Commune avec le classement d'une partie (zone des hôtels, plateau des Mateirons) de Neuvecelle en station climatique et hydrothermale (1926) à la suite d'Evian en 1919 ;
 - Création d'une Chambre d'Industrie Thermale Evian-Neuvecelle pour gérer le produit des taxes de séjour (1926) ;
 - Approbation d'un schéma général d'adduction d'eau et début de distribution d'eau potable (1925) ;



DUCRET Antoine (1897-1970)

Mandat : Elu Maire de 1929 à 1935.
Tendance politique : centre gauche ;
Profession : cultivateur au village de Chez Granjux ;
Bilan :
 - Il poursuit les aménagements qui découlent du classement de la Commune ;
 - Il lance le projet et les études pour la création d'une nouvelle route Maraîche – Grande Rive ;



GIROUD Jean-Marie (1889-1975)

Mandat : réélu en 1935, il reste Maire sous l'Etat Français et fait partie de la délégation municipale nommée par le comité d'arrondissement de Libération Nationale en 1944 dont il démissionne après sa mise en place. Il a été élu Adjoint en 1919.
Tendance politique : centre droit, indépendant
Bilan :
 - Elargissement de la route Eglise-Le Rond Point et Eglise-Chez Seuvay pour desservir les hôtels (1937) ;
 - Subvention pour arbre de Noël à tous les enfants de la Commune qu'ils fréquentent des écoles libres ou laïques, à Neuvecelle ou à Evian. Subvention aux cantines, libres ou laïques, d'Evian pour tous les enfants de Neuvecelle (1936).

DUFOUR François, dit Cambronne (1894-1973)

Croix du combattant 1914/1918, Ordre du Mérite National.
Mandat : Maire du 22/02/1945 au 29/04/1945, Conseiller Municipal élu en 1935 et membre de la délégation municipale installée par le Comité d'arrondissement de Libération Nationale en 1944.
Tendance politique : gauche, socialiste.



BIOGRAPHIE DES MAIRES DE NEUVECELLE

Profession : membre actif de la section de sauvetage d'Evian, pêcheur à Grande Rive.

Bilan : Il assure la transition entre le gouvernement provisoire et la IVème République.

DEGRANGE Joseph (né en 1913)

Beau-père d'Etienne CHAPUIS.

Mandat : Maire de 1945 à 1947 puis de 1977 à 1983, Adjoint de 1983 à 1989 et Conseiller Municipal nommé en 1945 et élu en 1953, 1959, 1971.

Tendance politique : centre droit, démocrate-chrétien.

Profession : facteur à Evian puis cultivateur à Neuvecelle, il crée avec Paul GRANJUX la coopérative agricole de Neuvecelle (1934-1947).

Bilan :

- Dans son premier et court mandat, il gère l'installation provisoire de la mairie et des écoles après l'incendie accidentel du 17 septembre 1944.

CHAPUIS Jean Bruno (1913-1985)

Père d'Etienne (Adjoint en 1989 et 1995 ; 1er Adjoint de 2001 à 2008) et grand-père de Nicolas (Conseiller Municipal en 2008).

Mandat : Maire de 1947 à 1953 et Conseiller Municipal élu en 1945.

Tendance politique : centre droit, démocrate-chrétien.

Profession : cultivateur au village de Chez Granjux.

Bilan :

- Le choix d'un site de reconstruction du bâtiment Ecoles-Mairie n'est pas simple. Il faudra plusieurs projets et plusieurs années pour finalement rester à Verlagny (1950).

- Participation à la création d'un syndicat départemental d'électricité (1950).

- Début des travaux de renforcement électrique, 1ère tranche (1950). Les premiers poteaux béton remplacent les poteaux bois sur l'Avenue de Maxilly.

MAGNIN Robert (1906-1978)

Petit-fils de François Marie ancien Maire et Syndic, il entre dans la Résistance en 1940. Arrêté par la Gestapo en juin 1944, il est libéré par les américains du camp de Dachau en mai 1945.

Mandat : Maire de 1953 à 1977.

Tendance politique : centre gauche, socialiste.

Profession : hôtelier à Milly.

Bilan :

- La réalisation du premier lotissement (52 habitations, Decoux, 1957) marque le passage de Neuvecelle à une commune suburbaine. Le principal souci du Maire pendant ses 4 mandats est d'adapter les infrastructures communales à cette évolution ;

- Poursuite des travaux d'aménagement électrique (1953-1977) ;

- Recherche de nouvelles ressources d'eau potable, captages Chez Burquier (1954), Cumilly (1968), réservoir des Codes (1970), réservoir des Pelloux (1977) ;

- Elargissement et goudronnage de pratiquement tous les chemins qui prennent une dénomination de rues et avenues (1971) ;

- Service de ramassage d'ordures ménagères avec la création du syndicat inter communal Thonon, Evian, Neuvecelle et Publier (1959) ;

- Extension du réseau d'assainissement avec la création du syndicat intercommunal Evian, Neuvecelle et Publier (1962) ;

- Approbation d'un plan sommaire d'urbanisme (1970) ;

- Acquisition d'un terrain Cachat de 8.600 m² à Milly comme réserve foncière et du clos Cachat avenue d'Evian pour installation des services techniques (1965) ;

- Projet de construction d'un nouveau groupe scolaire (1976) ;

- Création du transport scolaire (1971) ;

- Organisation des services municipaux (1968) ;

- 1ère promenade de la Fête des Mères (1953) ;

- 1er concours communal des maisons fleuries (1971).

BIOGRAPHIE DES MAIRES DE NEUVECELLE



DEGRANGE Joseph (né en 1913)

Beau-père d'Etienne CHAPUIS.

Mandat : réélu Maire 1977 à 1983, Adjoint de 1983 à 1989 et Conseiller Municipal nommé en 1945 et élu en 1953, 1959, 1971.

Tendance politique : centre droit, démocrate-chrétien.

Profession : facteur à Evian puis cultivateur à Neuvecelle, il crée avec Paul GRANJUX la coopérative agricole de Neuvecelle (1934-1947).

Bilan :

- Pour ce deuxième mandat, il poursuit la politique de Robert MAGNIN: route, assainissement, bâtiments publics avec le problème récurrent du manque de ressource en eau potable.

- Adhésion au syndicat de développement d'Evian et de sa région, Evian, Lugrin, Maxilly, Neuvecelle (1978).

- Création de la coopérative scolaire (1978).

- Construction d'un groupe scolaire sur le terrain Cachat (1979), ce qui déplace à Milly le centre actif de la Commune.

- Agrandissement du cimetière (1980).

- Construction de dix courts de tennis à l'Ermitage (1980).

- Approbation du plan d'occupation des sols (1982).

DURET Louis (né en 1941)

Fils de Joseph secrétaire de mairie de 1940 à 1968.

Légion d'honneur, Mérite National, Ordre des SS Maurice et Lazare.

Mandat : Maire depuis 1983, élu Adjoint en 1977, Conseiller général de 2003 à 2008, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Evian depuis 2008 et Président de l'association des Maires ruraux de la Haute-Savoie (1985-2008).

Tendance politique : centre droit, UMP.

Profession : Ingénieur (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat 1965). Carrière à l'étranger (1965-1976), à Metz (1976-1983) puis à l'Office Public d'Aménagement et de Construction de la Haute-Savoie à Annecy (1983-2003).

Bilan :

- Recentrage de la Commune sur Milly, autour de l'école, et création d'un vrai centre de vie : logements, commerces, services à la personne, parc public ;

- Restructuration de la voirie urbaine, rénovation des villages de Verlagny et Milly ;

- Conforte la Commune dans sa vocation touristique : réouverture de l'hôtel Ermitage (1991) et la mise en exploitation de deux sources d'eau minérale (Opale, 1990 et Evua, 1997) ;

- Contribution à la construction de 96 logements locatifs au Gallia (1988) ;

- Engage la Commune au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Evian (2003) ;

- Achèvement du réseau d'assainissement (2005) ;

- Pérennise l'approvisionnement en eau potable de la Commune par une convention signée avec Evian en 1990 ;

- Passe des conventions pour la distribution du gaz sur la Commune (1987), pour l'Internet haut débit (1997) et pour le premier relais de téléphonie mobile (1998) ;

- Conception et aménagement le parc naturel Tholstrup (1992) ;

- Procède à l'enfouissement général des réseaux aériens (1983-2010) ;

- Adapte les services municipaux à l'évolution de la population : restructuration de la mairie (1987), extension du groupe scolaire et cantine (1989), rénovation de l'intérieur de l'Eglise et de la place (1998), installation des nouveaux ateliers municipaux (1991), construction de la Salle d'Animation (1999) et de la Maison des Associations (2007) ;

- Participe à la création des services d'aides ménagères à domicile (1998), du réseau de bus urbains (2001) et de la garderie périscolaire (2007).



LE SECRET DE CHARLES NOIZET

Un large sourire, droit comme un i (même si la canne n'est pas très loin) accompagné de ses deux filles et de son gendre, M. Charles NOIZET nous reçoit dans sa maison de Grande Rive. Eh bien oui ! Il a eu cent ans le 3 juin 2008. Il nous réserve un accueil chaleureux et n'hésite pas à nous raconter sa vie.

Né dans la Marne, il a six ans lorsque son père tombe au champ d'honneur. Devant l'avancée du front allemand, les populations civiles sont évacuées. Le jeune Charles accompagne sa maman et son grand père près de Bourges. Il garde le souvenir d'une enfance difficile.

Son destin le conduit dans la Capitale où il accomplit l'essentiel de sa carrière à la RATP. D'abord chauffeur de car, puis comme moniteur. Durant la seconde guerre mondiale, fait prisonnier il reste cinq ans mécanicien près de Berlin. S'il pesait 90 kilos à son départ, il revient en France avec 33 kilos de moins.

Il épouse en 1932, Alice DECOMPOIX, une Evianaise, nièce de Louis FILLON maréchal-ferrant. Elle lui donne deux filles : l'une habite Evian, l'autre Saint-Tropez. Il compte actuellement cinq petits enfants. C'est son épouse qui l'a amené en 1953 à Neuvecelle, avenue de Grande Rive. Résidence qu'il occupe de manière définitive en 1960, lors de sa mise à la retraite de la RATP. Mais il ne pouvait rester inactif, et c'est naturellement qu'il a retrouvé du travail, d'abord au Casino, puis à la Société des Eaux Minérales, avant de jouir d'une véritable retraite à 65 ans.

Depuis la perte de son épouse, décédée en 2001, Charles NOIZET vit seul dans sa maison :

« j'aime bien faire mon frichti, mais ma fille m'apporte chaque jour mon repas, c'est plus simple ».

Lucide, bien dans sa tête, Charles NOIZET, ne trouve pas de raison expliquant sa longévité : « Je n'ai jamais fais d'excès, mais je bois chaque jour un petit verre de byrrh ».

Et voilà ! C'est peut être le secret de notre centenaire...

En tout cas, nous lui souhaitons longue vie et qu'il conserve longtemps sa bonne forme et sa fraîcheur d'esprit.



DE L'EBENISTERIE D'ART A NEUVECELLE

Attiré par le bois dans tous ses états depuis son enfance, Richard THEVENOT a découvert sa réelle passion en poussant la porte d'un artisan en ébénisterie d'art devenu depuis plus de quinze ans son ami. Autodidacte dans la discipline, cet enseignant n'a cessé de se former en parallèle à son travail, aux techniques de restauration des meubles d'époque et des objets d'Art du XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle. En juin 2007, il a eu le privilège de profiter d'un congé formation délivré par son administration de rattachement ; l'éducation nationale pour une durée d'un an... Tous les mois, il s'est rendu à Paris pour suivre un stage de quinze jours dans l'atelier de son ami qui lui a transmis une partie de son savoir. Les décapages, ponçages, vernissages au tampon n'ont plus de secret pour lui. Aussi pour clore cette formation, appliquer son nouveau savoir-faire, croyant dans son projet et pour lui donner vie, il crée son site internet sur lequel vous pouvez le rejoindre.

www.richard-eben.fr

JOHANN, GRAINE DE CHAMPION

C'est presque par hasard que nous avons appris la chose.

Johann pratique le snowboard en équipe de France, il est susceptible de participer au JO de Vancouver en 2010. Mais qui est Johann ?

C'est un Neuvecellois de 19 ans, fils d'Hervé BAISAMY, ingénieur en génie civil à Lausanne et d'Anne, son épouse, conseillère municipale, professeur d'EPS à Boège. Tous deux sont de grands sportifs. Le papa s'adonne aux joies du parapente. Il a assuré durant une dizaine d'années la charge de trésorier de l'association de Neuvecelle « les Pyrrhocorax Graculus » et surtout le couple affectionne le snowboard. D'ailleurs, Hervé est entraîneur bénévole à Avoriaz.

C'est donc tout naturellement que le jeune Johann s'est retrouvé dès l'âge de 5 ans sur une planche. S'il éprouvait des difficultés à prendre le remonte-pente, en raison de son jeune âge, il parvenait toujours grâce à une volonté farouche à surmonter les difficultés.

A huit ans à peine, en février 97, il entre au snowboard club d'Avoriaz. Bien sûr, c'est le plus jeune, mais les grands « l'adoptent », ils l'attendent... (C'est toujours le même état d'esprit d'ailleurs qui domine au club).

Il participe à sa première compétition au Snowkids Tour de Villard de Lans en Avril 97 et gagne le trophée du plus jeune coureur. Quelques années plus tard, en 2000, il gagnera les deux épreuves, Big Air (saut) et Boarder-Cross (parcours chronométré sur un terrain bosselé).

Il pratique toutes les disciplines : le slalom et le slalom parallèle, le Half-Pipe, le Slopstyle, le Big Air et le Boarder Cross. Toutes lui plaisent. Il réussit bien dans toutes mais il a une préférence pour les épreuves de free-style : Half-Pipe, Slopstyle et Big Air.

A quinze ans, il entre en seconde à Villard de Lans en section sport-études. L'année suivante, grâce à son titre de champion de France cadet en Half-Pipe et ses résultats de la saison, il intègre l'équipe de France Junior et le lycée d'Albertville, avec le statut de sportif de haut niveau.

Il participe à ses premières Coupes d'Europe et Coupes du Monde.

Libéré tout l'hiver pour s'entraîner et faire de la compétition, il parvient sans problème à allier les études et le snowboard. Il a réussi son Bac S, avec mention, en juin 2008.

Pour compléter l'entraînement hivernal, depuis deux ans, il passe l'été en Nouvelle-Zélande.

C'est l'hiver là-bas, les conditions d'enneigement et l'aménagement des pistes sont intéressants.

En automne, il alterne stages d'entraînement à Saas-Fee et « repos ». La première compétition de la saison a eu lieu fin octobre. C'était une coupe d'Europe de Half-Pipe, il s'est classé quatrième.

Passionné par son sport, Johann s'y consacre pleinement. Bien évidemment, nous suivrons de près ses performances, en lui souhaitant d'atteindre son objectif :

LES JO DE VANCOUVER EN 2010



